Mise en ligne : 19 janvier 2014.
Dernière modification : 26 juin 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUÂN-LÔC

Société anon., fondée en 1911.

Maison d'habitation du directeur (Pl. 68)
(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931)

LE CAOUTCHOUC DE PLANTATION EN COCHINCHINE
par P. Morange,
chef du service de l'agriculture en Cochinchine.
(*Bulletin économique de l'Indochine,* mai 1910, p. 340-341)

Plantations ouvertes en 1910

3°) La Société de Xuan-loc (MM. Crémazy, Baudot et associés) constituée pour l'instant en société d'étude, qui se propose, avec une première mise de fonds de 20.000 piastres, de faire, en 1910, une plantation d'essais de 50 hectares, sur un terrain de 1.800 hectares récemment demandé en concession, à 6 kilomètres au nord de la gare de Xuan-loc, sur la ligne du chemin de fer Saïgon-Phan-thiêt, à 81 kilomètres de Saïgon, sur un plateau de terres rouges très riches et où la forêt n'existe plus.

198.

Biênhoà. — Demande d'achat d'un terrain domanial, sis à Xuân-lôc, formulée par M. Baudot, agissant au nom et pour le compte de la Société des hévéas de Xuân-lôc.

(DOSSIER N° 202. — 2e BUREAU)

(*Procès verbaux du Conseil colonial Cochinchine*, 29 septembre 1910)

Rapport au Conseil colonial

À la date du 24 janvier 1910, M. Baudot, agissant au nom et pour le compte de la Société des hévéas de Xuân-lôc, s'est mis en instance auprès de l'Administration en vue d'obtenir la cession de gré à gré, au profit. de la société qu'il représente et au prix de 0 $ 25 l'hectare, d'un terrain domanial d'une contenance de 1.850 hectares, situé dans le village de Xuân-lôc, province de Biênhoà.

Les terrains dont la cession est demandée ont été visités par une commission administrative ; ils ont été reconnus incultes et inoccupés. Ils ne présentent, en outre, aucun intérêt au point de vue forestier.

L'Administration ne voit donc aucun inconvénient à ce qu'ils soient aliénés au profit du demandeur et a, en conséquence, l'honneur de proposer au Conseil d'accueillir favorablement les propositions d'acquisition formulées par la Société de Xuân-loc.

L'acquéreur devra, toutefois, maintenir la libre circulation sur les chemins charretiers qui donnent accès du hameau de Thoi-giao vers Long-thanh et vers Baria. Il aura, en outre, à observer les conditions d'exploitation édictées par la nouvelle réglementation concernant l'aliénation des terres rouges et soumise à l'approbation de l'assemblée locale au cours de la présente session.

Le prix de vente sera fixé par la commission prévue par ladite réglementation.

Le plan produit par le demandeur devra enfin être soumis à la vérification d'un géomètre du Cadastre avant toute prise de possession du terrain.

Saigon, le 19 septembre 1910.

Le lieutenant-gouverneur,

GOURBEIL.

Rapport de la commission

Messieurs,

MM. Baudot, d'Hangouwart [1], Luya [2], Berquet [3], Crémazy [4] et Brossard [5], membres de la Société des hévéas de Xuàn-lôc, par l'intermédiaire de M. Baudot, demandent la cession de gré à gré, au prix de 0 $ 25 l'hectare, de 1.850 hectares, incultes et inoccupés.

Votre commission ne voit aucun inconvénient à ce que cette demande soit accueillie, à condition que ladite société maintienne la libre circulation sur les chemins charretiers donnant accès vers Long-thanh et vers Baria, et sous réserve des dispositions du nouvel arrêté relatif aux terres destinées à la plantation d'arbres à caoutchouc.

Le rapporteur,
G. RENOUX.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix les conclusions du rapport de la commission.
Ces conclusions sont adoptées.

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUÂN-LÔC
à Xuân-lôc (Biên-hoa)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 170)

MM. MAYDELL LEGRAS, directeur ;
LYONNET, employé.

PAUL BRON et DUPONT
de Bron, Dupont et Grégori
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bron_Dupont_Grégori.pdf
administrateurs de Xuân-lôc

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC
(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, no 50, 1er trim. 1916, p. 75)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1916.pdf

---

[1] Baron Fernand Crapez d'Hangouwart (1872-1944) : marchand de bois à Biênhoà (*Annuaire général de l'Indochine française, 1908*), entrepreneur à Phanthiêt, concessionnaire en mai 1912, avec d'Esperiès, de 1.965 ha à Cam-Tiêm (revendus en juillet suivant à MM. P. Biétry et Albert de Guigné, animateurs en France des syndicats jaunes), promoteur en 1919 de l'exploitation des mines de fer du Pnom Dek (Cambodge), créateur de la plantation d'hévéas d'An-viêng rachetée en 1928 par la Société des Terres-Rouges, provoque avec son automobile le décès d'une piétonne, Mlle Dignat, à Champigny-sur-Yonne (10 octobre 1927), seul gérant de la Société Guérin et Cie, 65, rue de la Victoire, Paris (octobre 1930), chevalier de la Légion d'honneur (1934). Administrateur du très droitier quotidien *La Liberté* fondé à Paris par Camille Aymard, ancien notaire à Saïgon. Frère cadet du colonel-marquis Louis d'Hangouwart marié à la fille de Jules Harmand, ancien compagnon de Francis Garnier au Tonkin.

[2] Luya (*Jules* Ferdinand) : né le 26 juillet 1861 à Saint-Genis, canton de Mens, Isère. Marié à Saïgon le 19 octobre 1912 avec Joséphine Rose Jeanine Anglade née le 1er mars 1879 à Beaumont, canton de Castelsarrazin, Tarn-et-Garonne. Agent d'affaires et gérant d'immeubles à Saïgon, propriétaire riziculteur dans la plaine des Joncs en association avec Oscar Berquet, administrateur des Plantations de caoutchoucs de Cochinchine.

[3] Oscar Berquet, conservateur des hypothèques à Saïgon, administrateur ou actionnaire de nombreuses sociétés.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Oscar_Berquet_1865-1937.pdf

[4] André Crémazy, avocat saïgonnais d'origine réunionnaise, premier président de l'Association des planteurs de caoutchouc de l'Indochine.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Syndicat-planteurs-caout.pdf

[5] Jean Brossard, ingénieur, directeur à Saïgon de Brossard & Mopin (BTP) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brossard_&_Mopin-Indochine.pdf

Voie d'accès : route de Xuân-lôc à Baria à 8 km de la gare.
Distance de Saïgon : 80 km.
Société anonyme au capital de 40.0000 piastres appelés.

Conseil d'administration

MM. Luya, président ;
Berquet, vice-président ;
Bron, Charousset [6], Diêp-van-Cuong [7], Dupont, Faciolle [8], Lefèvre, Le Hardy, Roché [9], de Puychaumeix [10], membres ;
Directeur technique : M. Maydell Legras.
Superficie totale : 2.363 hectares.
Superficie plantée : 738 hectares.
Nombre d'hévéas plantés :

1910	8.000
1911	49.000
1912	109.000
1913	42.000
Au 1er jan. 1916	208.000

Nature du terrain : terres rouges.
Moyenne des grossissements par arbre en 1915 : 12 centimètres.
Moyenne des remplacements en 1915 : 20.000.
Dessouchage et enlèvement des bois morts régulièrement pratiqué.
[76] Labourage : bi-annuel sur 1/3 environ de la plantation.
Cultures annexes
Cocotiers : 25 hectares.
Caféiers : 12 hectares.
Coton : 1 hectare, 70 ares.
Main-d'œuvre : 250 coolies annamites.
Installations et immeubles : 3 hangars et magasins en tôles, 2 maisons d'Européens (paillotes), 6 campements coolies (paillotes), 2 parcs à bœufs, fosses à fumer.
Matériel agricole : 1 tracteur à vapeur, faucheuses, rateleuses, sarcleuses.
Cheptel : 200 bœufs, 20 buffles, 4 chevaux.
Installation sanitaire : une infirmerie.

---

[6] *Louis* André Charousset : avocat-défenseur à Saïgon, administrateur de la Société caoutchoutière de Gia-nhan, des Rizières en Indochine Thi-doi et de la Bola (Plantations d'hévéas en Indochine).

[7] Diêp-van-Cuong (1862-1925) : marié à la princesse Công-nù-Thien-niêm, sœur de l'empereur Duc-Duc. Professeur, naturalisé français (1885), interprète du service judiciaire, Président fondateur de l'association des Annamites naturalisés (1919), débitant d'alcool à Giadinh, président du comité d'initiative pour le temple du souvenir annamite (aux morts de la Grande Guerre), chevalier de la Légion d'honneur (décembre 1924).

[8] Auguste Faciolle : ancien directeur des Douanes et régies de l'Indochine, puis directeur de la Société immobilière de l'Indochine. Décédé en 1919.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Immobiliere_IC.pdf

[9] Léon Roché : né le 14 décembre 1874. Entré dans l'administration indochinoise le 12 juin 1903. Agent-voyer, directeur des travaux de la ville de Saïgon. Administrateur délégué de la Société agricole de Binh-truoc. Créateur en 1918 d'une plantation d'hévéas à An-Than-Tày (135 ha plantés sur 150). Une fille, Arlette, mariée en 1938 à Nice à M. Oscar Candrian.

[10] Henry de Puychaumeix : administrateur provisoire, syndic de faillite.

29.

Prorogation des délais de remboursement des prêts consentis aux sociétés des « Plantations d'hévéas de Xuan-loc » et des « Plantations de caoutchouc de Cochinchine »

DOSSIER Nº 4076. — 1er BUREAU (2e SECTION)

(*Procès-verbaux du conseil colonial de la Cochinchine*, 4 octobre 1918)

Rapport au Conseil colonial

Par requêtes des 6 et 10 juin dernier, MM. Luya, président du conseil d'administration de la « Société des Plantations d'hévéas de Xuan-loc », et Gallay, administrateur délégué de la « Société des Plantations de caoutchouc de Cochinchine », demandent la prorogation des délais de remboursement des prêts hypothécaires consentis à ces sociétés par la Banque de l'Indochine, avec la garantie de la Colonie.

Le prêt effectué, le 5 mai 1916, à la Société des Plantations d'hévéas de Xuan-loc, s'élève à 110.000 piastres ; à la date du 23 mai dernier, il a été intégralement réalisé. La société devant en effectuer le remboursement en deux annuités de 55.000 piastres, dont la première est venue à échéance le 1er juillet 1918.

Le prêt consenti, le 2 décembre 1915, dans les mêmes conditions de remboursement, à la Société des Plantations de caoutchouc de Cochinchine, s'élève à 90.000 piastres ; la première annuité de remboursement est échue également depuis le 1er juillet 1918.

Les raisons que font valoir les représentants de ces deux sociétés à l'appui de leur requête ont paru à l'Administration locale dignes d'être retenues : il est certain, en effet, que, par suite de la hausse croissante du cours de la piastre, les planteurs ne retirent de la vente de leur caoutchouc que des bénéfices très réduits. D'autre part, les achats de caoutchouc faits en Cochinchine par la Métropole ont été suspendus pendant plusieurs mois et les propriétaires n'ont pu vendre les stocks qu'ils ont en magasin. Ils doivent, néanmoins, continuer à engager de fortes dépenses, soit pour l'entretien et l'exploitation de leurs plantations, soit pour l'achat de l'outillage mécanique qui leur est indispensable.

Se trouvant, pour ces motifs, dans l'impossibilité de remplir leurs engagements envers la Banque de l'Indochine et la Colonie, MM. Luya et Gallay demandent que les annuités de remboursement des prêts consentis en mai 1916 et décembre 1915 aux sociétés qu'ils dirigent soient reportées la 1re six mois après la signature du traité de paix, et la seconde, un an et demi après cette signature.

Les mesures de bienveillance que sollicitent les sociétés intéressées peuvent être prises, sans danger pour les intérêts de la Colonie, les gages hypothécaires donnés en garantie étant soigneusement entretenus et ne pouvant qu'augmenter de valeur d'année en année.

En considération des raisons qui précèdent, l'Administration locale, d'accord avec M. le Gouverneur général et la Banque de l'Indochine, a l'honneur de demander au Conseil colonial de vouloir bien l'autoriser à accorder la prorogation de délais de remboursement sollicitée par MM. Luya et Gallay.

Elle se propose, d'ailleurs, tant que les conditions actuelles du marché du caoutchouc ne seront pas modifiées, d'examiner avec la même bienveillance les demandes analogues que pourraient lui adresser les autres planteurs ou sociétés ayant eu recours en 1915 et 1916 à l'aide de la Banque et de la Colonie.

Saigon, le 13 septembre 1918.

Le Gouverneur p. i. de la Cochinchine.

MASPERO.

Rapport de la Commission

Messieurs,
[La commission abonde dans le même sens]

Le Rapporteur,
MAYER.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix les conclusions de ce rapport.
Adopté.

———————————

Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 18 juin 1919 :
AG Synd., même jour :
[Léon] Roché, repr. la Sté des hévéas de Xuân-Lôc.

———————————

PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC
Capital : 400.000 $
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, 1-160)

[Léon] ROCHÉ, adm. délégué ;
GUIDON-LAVALLÉE [11], dir. à Xuân-lôc ;
C. MORANGE et W. BAZÉ, assistants à Xuân-lôc.

———————————

Aperçu de quelques plantations
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1920)

[…] La plantation de Xuân-Lôc, dans la province de Biênhoà, d'une superficie de 2.363 hectares, dont 525 plantés en hévéas. Créée en 1910, elle produit actuellement 190 tonnes par an. […]

———————————

AEC 1922 :
Sté des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc, 34, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon. — Ste an., f. 1911, 400.000 piastres.

———————————

PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC
Société anonyme au capital : 400.000 $
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, 1-166)

[Léon] ROCHÉ, adm. délégué ;
William BAZÉ, dir. à Xuân-lôc ;
C. MORANGE, surveillant des travaux à Xuân-lôc.

———————————

[11] Probablement Richard Guidon-Lavallée, qui se livre ultérieurement à des recherches de pétrole au Tonkin, puis dirige la plantation de café de Yên-My.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Agric.+forest._Yen-My.pdf

Henri DESHORS, administrateur délégué

Né à Chamboulive (Corrèze), le 28 mars 1886.
Fils de Jean Deshors, propriétaire, et de Léonarde Vergne.
Marié le 12 décembre 1916, à Saïgon, avec Marie Joseph Françoise Marcelle Grilhault des Fontaines, née à la Martinique le 17 avril 1896, fille de Catherine Jean Baptiste Jules Georges Grilhault des Fontaines, vice-président de la cour d'appel de l'Indochine, et de Lise Marie Prieur.

Receveur de l'enregistrement.
Entré dans l'administration indochinoise le 24 août 1911.
Titulaire du bureau des Domaines et de la Curatelle de Saïgon (mai 1923).
Principal clerc assermenté de Me Fays, notaire à Saïgon (1926).
Notaire à Saïgon (1927).

Concessionnaire de 45 hectares, au village de Vinh-cuu, canton de Phuoc-vinh-thuong, province de Biênhoà (1918).
Administrateur des Plantations de caoutchouc de l'Indochine,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Plant._caout._Cochinchine.pdf
des Hévéas de Xuân-loc
Colon à Bau-phai (Thudaumot) : bénéficiaire d'une prime à la motoculture (*L'Écho annamite*, 5 septembre 1928)
Actionnaire récalcitrant de la Société indochinoise de cultures tropicales,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SICT.pdf
Administrateur de la Société de rizières d'Indochine Thi-Doi,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Thi-Doi-riz.pdf
et de la Société agricole de Long-Chieu.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Agricole_de_Long-Chieu.pdf
Directeur général des Établissements Dumarest à Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 25 août 1940).
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Dumarest_d'Indochine.pdf

---

Titulaire de l'Ordre des millions d'éléphants et du parasol blanc (janvier 1923).
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Deshors-parasol.pdf
Décédé le 9 octobre1959, à Mamers (Sarthe).
Sa veuve survécut jusque dans les années 1980.

Plantation de Xuân-loc
ANNUAIRE DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE
(Renseignements arrêtés au 1er septembre 1923)
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 décembre 1923)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1923.pdf

Siège social : 42, boulevard Bonard
Capital : 40.000 piastres.
Situation : province de Biên-hoà, village de Thoi-giao
Voies d'accès : route Chesne.
Distance de Saïgon : 89 kilomètres.
Superficie totale : 2.363 hectares.
Superficie complantée : 525 hectares.
Programme à réaliser : un programme d'extension sera prochainement envisagé.
Nombre d'arbres à l'hectare : 260.
Espacement des arbres : 6 mètres sur 6 mètres.
Nombre total des arbres : 135.000 arbres.

Âge de la plantation : En 1910, 7.000 ; en 1911, 45.000 ; en 1912, 83.000.

Saignées et résultat

Années	Superficie (hect.)	Arbres	à l'hect. (kg)	à l'arbre (kg)	observations
1916	50	14.000	115	0,41	
1917	200	45.000	175	0,8	
1918	250	63.000	308	1,2	
1919	275	72.600	367	1,4	
1920	350	90.000	380	1,5	
1921	350	90.000	380	1,5	saignée alternée 1 mois sur 2.
1922	400	103.000	393	1,5	
1923	400	103.000	475	1,8	saignée journalière sur 250 ha, alternée sur 150 ha.

Méthode de saignée : une encoche sur un tiers de la circonférence en saignée journalière, 75 hectares ; deux encoches au quart en saignée journalière, 175 hectares, deux encoches au quart en saignée alternée, 150 h.

Méthode de culture : labours aussi fréquents que le permet le troupeau.

Engrais : fumier provenant du troupeau.

Nature de terrain : terres rouges.

Main-d'œuvre : environ 200 engagés du Tonkin et de l'Annam, une centaine de coolies libres.

Cheptel : environ 200 bœufs de charroi et de labour et 50 vaches.

Immeubles existant sur la propriété : usine en maçonnerie, trois fumoirs, séchoir, magasins, hangars à matériel, infirmerie, maisons pour le personnel européen, paillotes pour les indigènes.

Matériel : trois machines à vapeur de 100, 40 et 16 H. P., Macerating, laminoirs, charrues de tous modèles, matériel agricole divers, pompe à vapeur, scierie, décortiquerie.

Capitaux investis dans la propriété : 550.000 piastres, soit au taux du jour 5.000.000 francs environ.

Autres cultures de la propriété : pâturages, riz, tabac, café (peu importantes).

Conseil d'administration

Président : M. O[scar] Berquet, commandeur du Dragon de l'Annam, conservateur des Hypothèques, Saïgon.

Administrateur délégué : M. Henri Deshors, receveur des Domaines à Saïgon.

Administrateurs : MM. Joël Daroussin, administrateur de 1re classe des Services civils [12].

Charles Thil, architecte principal des Bâtiments civils en retraite, directeur de la Société immobilière à Saïgon.

[Léon] Roché, chef de la voirie à Saïgon.

Charousset, avocat-défenseur à Saïgon.

André Crémazy, avocat-défenseur à Saïgon.

---

[12] Joël Daroussin (1870-1951) : fondateur, président en 1937. Voir encadré ci-dessous.

Ernest Outrey [13], député de la Cochinchine à Paris.
Bui-thê-Xuong [14], *dôc-phu-su* à Bentré.
Alexandre Mercier [15], chef de bureau à l'Immigration à Saïgon.
Directeur de la plantation : William Bazé.

———————

Les obsèques de M. Diêp-v-Cuong
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine*, 16 janvier 1925)
par G. S. [Gaston Sipière]

Nous ne pouvons laisser disparaître la figure si connue et sympathique de monsieur Dièp-van-Cuong sans saluer et présenter à sa famille et à ses nombreux amis nos sincères compliments de condoléances. Ses obsèques, célébrées dans ses propriétés d'An-nhon-Xa, furent magnifiques. M. le gouverneur Cognacq, M. Eutrope, M. Gazano, M. de la Pommeraye, M. Lê-quang-Trinh y assistèrent, accompagnés d'une foule nombreuse de notabilités française et annamites. M.Cuilleret, l'administrateur de Giadinh retraça longuement en des pages très colorées la carrière du défunt.

D'autres discours suivirent, puis l'assistance se dissipa après que chacun eut jonché de fleurs, jetées à pleines mains, la tombe ouverte, abritée du soleil par les symboliques rouleaux de soie blanche tendue sur lesquels l'âme disparue vient se reposer ou planer doucement, dominant la foule amie pleine de tristesse.

———————

Nécrologie
(*L'Écho annamite*, 30 septembre 1925)

Madame et Monsieur Bui thé Xuong, *doc phu su*, officier de la Légion d'honneur ;
Madame et Monsieur Bui thé Kham[16], ancien conseiller colonial ;
Madame et Monsieur Bui thé Thuong, ancien huissier, et leur enfant ;
Madame et Monsieur Bui thé Thuong, colon à Phung-hiêp (Cantho) ;
Madame Veuve Pham tan Duc et ses enfants ;
Monsieur Dong ngoc Vinh ;
Madame et Monsieur Dông ngoc Khai et leurs enfants :
Monsieur Dông ngoc Diêu, médecin auxiliaire à Cântho ;
Madame et Monsieur Lâm quang Tru, ingénieur agricole, colon à Huyên-thanh (Travinh), et leur enfant ;
Madame et Monsieur Lâm quang Vinh, riziculteur à Huyên-thanh (Travinh) ;
Madame et Monsieur Trân huu Hanh et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Nguyên van Thiêu et leur enfant:
Madame Veuve Trân van Lai, propriétaire à Phuoc-tuy (Baria), et ses enfants;
Madame Veuve Nguyên van Lan, propriétaire à Phuoc-tho (Baria), et ses enfants;

---

[13] Ernest Outrey (1863-1941): député de la Cochinchine (1914-1936), administrateur de sociétés : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ernest_Outrey-1863-1941.pdf

[14] Bui-thê-Xuong : chevalier de la Légion d'honneur du 27 juillet 1919, puis officier (*JORF*, 12 mars 1924). Décédé le 8 janvier 1938 à Long-Diên (Baria). Voir avis ci-dessous.

[15] Alexandre Mercier : né le 19 juin 1879 à Paris. Entré le 12 septembre 1906 dans l'administration indochinoise. Auteur en 1927 du catalogue sur les monnaies chinoises exposées au musée de Saïgon. Administrateur de la SCAMA (garage Ford)(1928), Chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1933. Retraité le 31 décembre 1934 comme vérificateur de 2e classe du personnel de l'Immigration. Toujours administrateur de Xuân-Lôc en 1956. Décédé le 19 juin 1957

[16] Bui-Thé-Kham : directeur du département paddy de la Société commerciale française de l'Indochine (Rauzy et Ville), puis directeur de la Société agricole franco-annamite à Camau.

Madame Veuve Trân van Thiêt, propriétaire à Long dién (Baria);
Madame et Monsieur Bui Quang Triêm, propriétaire à Long-Diên (Baria), et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Bui Quang Chièu, entrepreneur à Dalat ;
Madame Veuve Bui Ngoc Chân et ses enfants :
Madame et Monsieur Bui ngoc An, télégraphiste principal en retraite ;
Monsieur Nguyen van Moi, secrétaire à l'Inspection de Biênhoà ;
La famille Nguyen cuu Truong, propriétaire à Tâu thanh dong (Cantho) ;
La famille Lam quan Tuoug, huyên honoraire à Travinh ;
La famille Tran nhu Cang, huyên honoraire, Chef du canton de Dinh-bao [Cantho) ;
La famille Trân tân Thanh, conseiller de province, propriétaire à Truong-thanh (Cantho)
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Veuve Bùi-Thanh-Liêm,
née NGUYEN-THI-DIEN

leur mère, belle-mère et grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et aillée, décédée le 28 septembre 1925, dons sa 82e année.
Les obsèques auront lieu le 2 octobre a 6 heures du matin, à Longdiên (Baria).
Nous adressons à la famille de la défunte nos sincères condoléances.
———————

XUAN-LOC (Société des Plantations d'hévéas de)
(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926)
(Renseignements arrêtés au 1er septembre 1926)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1926.pdf

Sur la province de Biênhoà.
Voie d'accès : routes Saïgon-Biênhoà-Xuân-lôc et Xuân-lôc-Baria, à 8 km. de la gare de Xuân-loc.
Distance de Saïgon : 88 km.
Propriétaire : société anonyme au capital de 400.000 $. 42, boulevard Bonard à Saïgon.
Nature du terrain : terres rouges.
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 1910, 1911, 1912, 1924, 1925, 1926.
Superficie globale : 2.363 hectares.
Superficie plantée en hévéas : 800 hectares.
Nombre d'hévéas prévus : 400.000.
Nombre d'hévéas plantés : 400.000.
Nombre d'hévéas en saignée : 130.000.
Nombre d'arbres par hectare : 280.
Méthode de culture : *clean weeding*. et labours.
Méthode de saignée : journalière sur un tiers de la circonférence.
Main-d'œuvre : 600 coolies environ.
Immeubles et installations : 2 maisons d'Européens, 3 traïs en moellons pour coolies, 16 compartiments en moellons pour surveillants, paillotes, usine, fumoirs, moteur à essence et moteurs à vapeur, laminoirs, 5 séchoirs, décortiquerie, scierie, etc.
[21] Matériel agricole : 1 tracteur à vapeur, faucheuses, charrues Bajac, etc.
Cheptel : 300 bêtes à cornes.
Production 1er semestre 1926 : 130 tonnes.
Production 2e semestre 1926 (probable) : 150 tonnes.

Production annuelle : 260 tonnes en 1925.
Capitaux investis dans la plantation : 400.000 piastres.

———————————

Les fouilles de Xuân-Lôc
(*L'Écho annamite*, 29 avril 1927)

De *Saïgon Républicain*.

Nous avons entretenu déjà nos lecteurs des fouilles faites à Xuân-Lôc et au cours desquelles des pierres anciennes ont été mises à jour dont l'aspect ne rappelle en rien les antiquités cham ou khmères.

Dès la découverte faite, un télégramme avait demandé à M. Aurousseau, le savant directeur de l'École française d'Extrême-Orient, l'autorisation d'ouvrir des fouilles. En outre, M. Bouchot avait obtenu du chef de la colonie la main-d'œuvre nécessaire.

On sait comment, après plusieurs jours, fut découverte une très grosse dalle horizontale de 3 mètres de longueur sur 2 de largeur et de 0 m. 20 d'épaisseur. Cette pierre est taillée assez régulièrement, elle possède à la partie antérieure un tenon de soixante centimètres ; l'horizontalité de cette pierre semblant absolue, l'examen ultérieur montra qu'elle reposait sur deux pierres verticales apparaissant aux angles et la dépassant légèrement.

D'autres pierres assemblées furent découvertes qui font présumer que l'on est en présence d'un tombeau d'origine inconnue.

Le gouverneur de la Cochinchine, M. Blanchard de la Brosse*, s'est rendu sur le lieu des fouilles. L'on espère bientôt parvenir à soulever la dalle horizontale, qui recouvre vraisemblablement le mystérieux tombeau.

———————————

COCHINCHINE

———————————

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 juin 1927)

Mariage. — Samedi dernier, 11 juin, en l'église cathédrale de Saïgon a été béni le mariage de M. William Léonce Bazé, directeur de la plantation de Xuân-Lôc, avec mademoiselle Marie Anne Yvonne de Miribel, la très gracieuse fille de feu M. le résident supérieur p. i. au Tonkin de Miribel et sœur de M. le lieutenant le Miribel, en service dans la Haute-Région.

M. Darles, président de la chambre de commerce de Saïgon, servait de père à la jeune épousée tandis que les témoins étaient M. le gouverneur de la Cochinchine Blanchard de la Brosse, MM. Guignes, Blanc et Cudenet.

Nous prions les nouveaux époux d'agréer nos meilleurs souhaits de bonheur, et présentons à mademoiselle Alice de Miribel, sœur aînée de la mariée, et à M. le lieutenant de Miribel, son frère, nos sincères félicitations, en adressant un souvenir ému à la mémoire de M. le résident supérieur p. i. de Miribel.

———————————

Notre étude financière
HÉVÉAS DE XUAN-LOC
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1927)

La Société des Plantations d'Hévéas de Xuan-loc remonte à 1909. C'est donc une des plus anciennes plantations de caoutchouc de la Cochinchine.

Ses domaines sont situés dans la province de Biênhoà, de part et d'autre de la route de Baria à Xuan-Loc. Ils s'étendent sur 2.363 ha. et sont faits d'excellentes terres rouges fort bien arrosées et entourées de cours d'eau de tous côtés, de ces petits cours d'eau qu'on nomme *suoi*.

Le capital est de 400.000 piastres divisé en 8.000 actions de 50 piastres ; il existe 360 parts de fondateur qui ont été divisées en vingtièmes, soit 7.200 vingtièmes.

Sur les 2.363 ha. que possède la société, 536 sont en exploitation : 50 ont été plantés en 1910, 225 en 1911, 60 en 1911-12 et 201 en 1912. Ainsi les arbres saignés actuellement ont tous de 15 à 17 ans.

La société a repris l'extension de son domaine lors de la montée des prix du caoutchouc : 50 ha. furent plantés en 1924, 150 en 1925 et 290 en 1926, cela fait donc 490 ha. qui viendront en saignée à partir de 1930. De plus, 180 ha. ont été plantés cette année. La moyenne des arbres étant de 280 par ha., la société possède aujourd'hui plus de 330.000 hévéas, dont 130.000 en saignée.

Les hévéas saignés sont tous de belle venue et ils produisent jusqu'à 600 kg par hectare, ce qui est un très beau rendement.

La production, qui avait été en 1925 de 259 tonnes, s'éleva en 1926 à 290 tonnes. Là-dessus, 281 tonnes furent vendues à un prix moyen de 1 piastre 71 par kg. Toute la production est achetée par la maison Michelin.

Cette plantation est une des mieux tenues de la Cochinchine. C'est qu'en effet son président est M. Berquet, ancien président du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine, qui fut un des premiers à planter l'hévéa en Cochinchine, et son directeur est M. William Bazé, un des meilleurs techniciens de la colonie. Dans le conseil d'administration, nous relevons, à côté de M. Berquet, les noms de MM. L. Roché, J. Daroussin, E. Outrey, Ch. Thil, H. Deshors, Bui-Thé-Xuong, A. Mercier et L. Lefèbvre. M. Crémazy, qui fut président du Syndicat des planteurs de caoutchouc et de la chambre d'agriculture de Cochinchine et qui est l'un des Indochinois connaissant le mieux la question du caoutchouc, fut pendant longtemps président de la société, dont il avait été un des fondateurs.

La société a toujours été administrée très intelligemment et très prudemment, et il serait désirable que son exemple eût été suivi par tant d'autres entreprises caoutchoutières qui n'ont songé qu'à distribuer de gros dividendes.

Au bilan, les postes bâtiments, mobilier, matériel, outillage, animaux, installation d'eau et frais de constitution figurent pour une piastre et cependant, la plantation dispose d'un excellent matériel qui peut faire face à une augmentation notable de production. La réserve légale a, à 900 piastres près, atteint le maximum et le stock de caoutchouc n'est estimé qu'à son prix de revient, 50 cents le kg, alors qu'il vaut 1 piastre 50.

La plantation ne figure au bilan que pour 282.000 piastres. On se rend compte des amortissements considérables que ce poste a subis si l'on réfléchit que, depuis trois ans, il a été dépensé 180.000 piastres en travaux de premier établissement pour les seules extensions et que, malgré cela, ce poste fut réduit de 118.000 piastres, ce qui porte à près de 300.000 piastres les amortissements pour ce seul poste.

Les bénéfices nets se sont élevés en 1926 à 317.524 piastres. Une somme de 160.000 piastres a été répartie entre les actions et une de 42.857 entre les parts. Chaque action a touché 20 piastres et chaque vingtième de part 5 piastres 90, le tout net d'impôts. En 1925, les actions avaient touché 32 piastres, soit 62 %.

L'action vaut 250 piastres et le vingtième de part 70 piastres, ce qui donne une capitalisation de 2 millions de piastres pour les actions et de 504.000 pour les parts, soit une capitalisation totale de 2 millions et demi de piastres.

C'est peu, puisque, traduite en francs, la capitalisation ressortit à 32 millions de francs pour une production de près de 800 tonnes.

Sa voisine, An-Loc, qui ne produit guère qu'un dixième de plus, est capitalisée à 75 millions environ et cependant, c'est une des caoutchoutières capitalisées au plus bas.

Nous n'ignorons pas qu'An-Loc a un domaine plus étendu et des possibilités plus grandes ; cependant, la différence demeure considérable et Xuan-Loc devrait logiquement être capitalisée à 50 millions au moins.

La raison de cette sous-capitalisation de l'affaire doit être cherchée dans le fait que les titres de Xuan-Loc ne sont pas cotés à Paris et que les actionnaires conservent leurs titres. Le marché est pratiquement inexistant et les promoteurs de l'affaire, qui sont de vrais planteurs d'Indochine (il y a aussi les planteurs du boulevard), n'ont jamais voulu entrer en relations avec les financiers qui voulaient créer un marché du titre.

Étant donné la compétence des hommes qui la dirigent et sa situation financière extraordinairement saine, la Société de Xuan-Loc est une des caoutchoutières qui résisteront le mieux à une crise de mévente du crêpe, s'il doit s'en produire une.

Les actionnaires de certaines sociétés de caoutchouc peuvent à bon droit être inquiets. Ceux de Xuan-Loc n'ont rien à craindre.

———————————

COCHINCHINE
Mariages
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 août 1927)

M. William Bazé, directeur des plantations de Xuan-Loc, épouse M[lle] de Miribel[17], fille de l'ancien résident supérieur au Tonkin (1909).

———————————

Des indications fort curieuses se groupent autour de la découverte de Xuân-Loc
(*L'Écho annamite*, 10 août 1927)

De l'*Opinion*

[…] Depuis la découverte de Xuân-Loc, des colons avisés ont bien voulu me faire part de constatations qui semblent de nature à retenir l'attention. C'est ainsi qu'à Longthanh par exemple, M. Nguyen van Cua a un monument qui lui paraît analogue à celui de la plantation Bazé ; que dans cette dernière, le directeur a bien voulu me signaler dans une de ses sections la curieuse « sonorité » qui prend sous le pas d'un cheval une certaine portion de route, réparée par lui, et qui doit cacher une cavité profonde.

C'est encore M. Bazé qui me signalait la présence, au milieu d'un *suoi*, d'un coffrage de dalles analogue à celui de Xuân-Loc. Voici donc, dans une région, dont l'altitude n'est pas négligeable, diverses manifestations d'une civilisation qu'on peut trouver jusqu'à fleur de terre parfois à ciel ouvert ; que ces manifestations — si elles sont contemporaines du tombeau de Xuân lôc — soit anciennes, voici qu'on ne saurait guère discuter. Quant à déterminer la civilisation à laquelle appartiennent la chose est beaucoup plus délicate ; elle est jusqu'ici encore impossible.

Le « tombeau » de Xuân-Loc nous a donc mis sur la piste d'une présence humaine relativement compacte dans une région que nul n'aurait jamais songé à prétendre habitée dans les temps anciens. […]

---

[17] Marie Anne *Yvonne* de Miribel : née le 17 février 1900 à Hung-Yên. Fille de Pham-thi-Hung et d'Artus de Miribel (1857-1911), ancien résident supérieur p.i. au Tonkin (1909) : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Legion_honneur_1886-1944-IC.pdf

J. BOUCHOT.

Bibliographie
L'HEVEACULTURE EN INDOCHINE,
par A. Crémazy et W. Bazé.
Préface de M. Albert Sarraut. Paris, 1927, in-8°, 96 p. Émile Larose, éditeur, 11, rue Victor-Cousin (5e).
Prix : 8 francs
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1927)

Nous ne possédions pas d'ouvrage d'ensemble sur l'hévéaculture en Indochine.

Cette lacune vient d'être comblée par deux techniciens, M. André Crémazy et M. William Bazé.

Nul n'était mieux qualifié qu'eux pour publier l'étude que l'on attendait depuis longtemps : M. Crémazy compte près de quarante années de Cochinchine ; c'est lui qui fonda le Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine et qui, en 1907, créa Suzannah, la première société caoutchoutière de l'Indochine. Ajoutons qu'il fut président de la chambre d'agriculture de la Cochinchine et qu'il est administrateur de nombreuses sociétés agricoles et immobilières.

M. William Bazé est le directeur-gérant de la Société des Hévéas de Xuan-Loc, dont les plantations sont considérées comme modèles et qu'on fait visiter aux hôtes de la colonie. C'est un technicien de tout premier ordre dont la compétence est reconnue par tous.

Dans leur ouvrage, MM. Crémazy et Bazé donnent les plus utiles conseils pour pratiquer la culture de l'hévéa : comment choisir un terrain, comment installer la main-d'œuvre, comment labourer, planter, saigner, etc. En appendice sont publiés la réglementation sur la main-d'œuvre agricole indigène et divers arrêtés intéressant la colonisation.

Ce livre constitue un véritable *vade mecum* du planteur.

Dans sa très belle préface, M. Sarraut rappelle la période de crise pendant laquelle il consentit des prêts aux planteurs :

« J'aime, écrit-il, à me souvenir de ces heures critiques où j'entendais M. Crémazy m'apporter son adjuration ; et je ne suis pas sans quelque fierté de songer que, grâce à l'appui financier donné aux planteurs, j'ai pu aider à conserver au patrimoine français l'incomparable richesse de ces plantations modèles ».

En terminant, dans une de ces. péroraisons d'une haute envolée dont il a le secret, notre ancien gouverneur général écrit : « C'est avec une satisfaction profonde que je présente l'ouvrage de M. Crémazy au public français. Trop peu d'occasions s'offrent à nous d'entretenir nos concitoyens de l'effort méritoire de nos colons qui, stoïquement, sans bruit, fuyant la réclame, dédaignant les calomnies odieuses trop souvent acceptées dans la métropole, édifient pierre à pierre, sur des bases inébranlables, le prestige et la fortune de notre Plus Grande France.

« C'est pourquoi, en remerciant M. Crémazy du grand honneur qu'il me fait avec la dédicace de ce volume, j'aime à lui marquer ma profonde gratitude de m'avoir donné l'occasion de rendre hommage une fois de plus aux bons ouvriers, si nombreux, si dévoués, si désintéressés, de la cause coloniale. »

À l'heure où les Indochinois sont en butte à la campagne que l'on sait, ces paroles d'un homme qui les connaît bien ne manqueront pas de leur être d'un grand réconfort et nous sommes certain d'être leur interprète en adressant à M. Albert Sarraut nos remerciements les plus chaleureux et en l'assurant de notre reconnaissance émue.

CHRONIQUE FINANCIÈRE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 juin 1928)

Paris, le 1er juin 1928

[…] Ceux qui veulent profiter des cours actuels pour acquérir des caoutchoutières ne peuvent hésiter qu'entre deux entreprises : Cambodge et Xuân-Lôc. Ces deux placements se complètent d'ailleurs, le premier escomptant l'avenir et le second tablant sur le présent.

———————

LES PRIMES DE MOTOCULTURE
(*L'Écho annamite*, 5 septembre 1928)

Liste des bénéficiaires des primes pour appareils de motoculture (extrait du *Bulletin administratif de la Cochinchine* du 30 août 1928) :

M. Henri Deshors, colon à Bau-phai (Thudaumot)	250 $ 00
Société des plantations de Xuân-Lôc	1.317 $ 50

———————————

La collaboration franco-annamite
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1928)

……

Il est probable que la société des Hévéas de Xuan-Loc, fondée en 1909, fut la première importante à consacrer la collaboration franco-annamite : le dixième environ de son capital est d'origine annamite et M. Bui Thé Xuong est membre du conseil d'administration, sinon depuis le début, du moins depuis 16 ou 17 ans.

……

———————————

Un coolie annamite se suicide en se brûlant volontairement
(*La Tribune indochinoise*, 22 juillet 1929)

Dans la nuit du 13 juillet courant, un coolie annamite. nommé Dinh-Nuoi, employé à la plantation de Xuân-lôc (Biênhoà), imbiba les vêtements qu'il portait de pétrole et y mit le feu.

Comme il habitait dans une case isolée, ce ne fut qu'à 5 heures du matin que ses camarades constatèrent le drame horrible. Ils en furent prévenir les dirigeants de la plantation qui accoururent et se rendirent compte de la mort du malheureux coolie.

De l'enquête faite, on a pu savoir que Dinh-Nuôi s'était fracturé une jambe en faisant une chute au cours de son travail. Un long séjour à l'hôpital indigène de Cholon n'avait pu amener la guérison de la blessure du malheureux coolie qui se trouvait ainsi dans l'incapacité de travailler pour gagner sa vie. C'est sans doute désespéré de la misère imminente où il allait tomber que Dinh-Nuôi se suicida de cette façon atroce.

———————————

SAÏGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 décembre 1929)

Les dangers de la chasse à l'éléphant. — Deux chasseurs européens échappent miraculeusement à la mort. — On sait que MM. W. Bazé et Morange, planteurs à Xuanloc, avaient conduit, lors de la venue des joueurs de tennis du Racing, MM. Brugnon et Parisot à la chasse aux éléphants dans une région où un troupeau leur était signalé.

La piste de ces animaux avait été vite relevée et il est certain que s'ils n'avalent été par trop limités par le temps, les chasseurs seraient certainement tombés sur le troupeau.

Voici quelques jours, MM. Bazé et Morange résolurent de retourner dans cette même région Ils trouvèrent vite des traces fraîches prouvant que le troupeau séjournait encore dans les parages. Ils suivirent avec mille précautions en chasseurs prudents, connaissant bien cette chasse, mais ils furent, à un certain moment, éventés.

Contrairement à ce qui se passe habituellement lorsque les éléphants sont en bande, tout le troupeau chargea les deux chasseurs. Ceux ci firent bien usage de leurs armes mais furent cependant surpris par cette attaque si peu d'habitude chez les éléphants, qui débouchèrent subitement la trombe en l'air.

Aujourd'hui encore, les deux chasseurs ne peuvent s'expliquer comment ils passèrent involontairement au travers du troupeau furieux et échappèrent aux masses lancées comme des bolides.

Il est heureux que cette mésaventure soit arrivée à des chasseurs expérimentés comme le sont MM. Bazé et Morange et que ni Brugnon ni Parisot ne se soient trouvés là.

———————————

Deux chasseurs chargés par une bande d'éléphants
(*L'Écho annamite*, 29 novembre 1929)
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1930)

Au cours d'une chasse à l'éléphant, MM. William Bazé et Morange, planteurs à Xuàn-Lôc, furent chargés par une bande de ces pachydermes, la trompe en l'air.

Les chasseurs chassés se demandent encore comme ils ont pu se tirer vivants de cette aventure, après avoir passé à travers cette armée en furie, courant comme des bolides et brisant tout sur son passage.

———————————————

SOCIÉTÉS DE PLANTATION DE CAOUTCHOUC
MEMBRES TITULAIRES DU SYNDICAT
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc,* 8 août 1930)

Société des Hévéas de Xuân-Lôc, Biênhoà, 201, rue Legrand-de-la-Liraye, Saïgon, représentée par M. VALLETTE, administrateur délégué, 9, rue Taberd, Saïgon.

———————————

Chronique des provinces
Biênhoà
Terrible corps à corps, entre un Moï et une panthère
(*L'Écho annamite*, 23 janvier 1931)

Le jeune Moï, Mot, se rendait, le 19 janvier, à sept heures du matin à une source, sise près de son village, celui de Cam-My, dans la circonscription de Xuân-Loc, lorsqu'il aperçut, perchée sur un arbre, sons lequel il passait, une jeune panthère, qui, elle aussi, l'observait.

Mot lui lança une flèche, sans l'atteindre. Aussitôt, la bête lui sauta sur les épaules, le mordit furieusement à la tête, lui déchira différentes parties du corps à coups de griffes.

Aux cris du malheureux, les voisins accoururent à son secours, avec une meute de chiens de chasse. On réussit à assommer le fauve, à coups de bâtons, et à dégager son infortuné adversaire bipède, qui tut transporté, d'urgence, en piteux état, dans la plantation de M. Bazé, où on lui prodigua les premiers soins.

Le délégué administratif de l'endroit, immédiatement prévenu, fit transférer le blesse à l'hôpital de Biênhoà, où il est actuellement en traitement.

Sans être désespéré, l'état du malade est extrêmement grave. Sa boîte crânienne, en effet, est mise à nu sur une longueur de sept centimètres environ, sans compter quantité d'autres plaies, moins inquiétantes, mais, non négligeables non plus.

Le pauvre Moï paie cher son courage ; heureux encore de se tirer à si bon compte d'une lutte où il aurait péri infailliblement sans le concours providentiel de ses sauveurs et de leurs huit chiens.

Mais la panthère, elle, a laissé sa peau dans la mêlée épique, résultat toujours appréciable.

———————

Nouvelles de l'Annam
Une partie de chasse à l'éléphant qui faillir, se terminer tragiquement
(*L'Écho annamite*, 3 avril 1931)

M. Bazé vient de faire une partie de chasse fort mouvementée, qui faillit tourner au tragique.

Il campait dans la forêt, en pleine nuit, lorsque, soudain, ses pisteurs moïs et lui entendirent des barrissements formidables C'était un troupeau de 30 à 40 éléphants, qui chargeait les chasseurs.

Les Moïs se débandèrent, M. Bazé réussit à grimper sur un arbre et de là à fusiller les pachydermes Il parvint à en abattre cinq. Son boy, en courant, tomba sur une roche et se blessa sérieusement au genou. Surmontant sa douleur, il put, néanmoins, gagner un arbre. Il était temps car le troupeau passait en trombe et si sa présence avait été éventée, il aurait été irrémédiablement mis en bouillie.

———————————

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1931)

La Société des Hévéas de Xuan-Loc a éprouvé en 1930 une perte d'exploitation de 11.435 piastres compensée à concurrence de 8.082 piastres par la vente de graines à la plantation Michelin.

La société possède 1.405 ha. d'hévéas dont 575 en saignée ont produit 232 tonnes de caoutchouc. En 1930, les extensions de 1927, soit 310 ha., ont été greffées avec des classes de la plantation.

L'entretien a coûté 112.063 piastres ; les ventes de caoutchouc (à 5 fr. 90 en moyenne par kilo) donnèrent 139.628 piastres.

———————————————

PLANTATION XUAN-LOC

(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1931.pdf

Propriétaire : Société anonyme des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc.
Canton de Xuân-Lôc.
Voie d'accès : route Chesne (Saïgon-Biênhoà gare Xuân-Lôc).
Distance de Saïgon : 88 km.
Natures du terrain : terres rouges.
Année de la première mise en culture : 11)10.
Superficie globale : (voir ci-avant, province de Biênhoà nº 114).
Méthode de culture : désouchage complet, labours, plantes de couverture.
Méthode de saignée : alternée 1 mois sur 2 sur le 1/3 de la circonférence.
Main-d'œuvre : locale.
Immeubles et installations : maison d'habitation, en moellon, maison d'assistants en bois, traïs en moellon, en briques et tuiles, usine, fumoirs, hangars, etc.
Matériel agricole : camion, tracteur, soutier avec remorque, 12 tracteurs avec charrues etc,.
Cheptel : 60 bœufs. Production annuelle : 280 tonnes

Nº	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
114	Xuân-Lôc [Sté d'hévéas de]	Valette, adm. délégué	Saïgon	2.813,000	1.385,0000

Nº	Plantation	Nb d'hévéas plantés								Production actuelle	
		Av. 1924	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	Nb arbres en saignée	tonnes métriques
114	Xuân-Lôc	136.500	18.000	46.800	74.620	47.060	33.800	8.320		1.200.000	373

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1er juillet 1933)

Sont repartis en France :
Camille Morange, assistant des Plantations de Xuan-loc.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française,* 31 juillet 1933)

Chevalier

Mercier (Alexandre), vérificateur de 3e classe des services de l'immigration de l'Indochine [et administrateur des Hévéas de Xuân-Lôc] ; 41 ans 10 mois 13 jours de services et de pratique professionnelle dont 7 ans 10 mois 2 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 3 ans de majoration.

———————

HÉVÉAS DE XUÂN-LÔC
Assemblée générale du 27 mars 1934
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 17 mai 1934)

Réunis en assemblée générale le 21 mars 1934, les actionnaires de la Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc ont approuvé les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1933.

Le conseil a présenté le rapport suivant.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux articles 31 et suivants de vos statuts, nous vous avons réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire pour vous présenter notre rapport sur la marche de vos affaires en 1933 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier.

L'exercice sous revue, qui avait débuté sous de mauvais auspices — nos expéditions de janvier et de février 1933 n'ont été vendues qu'au prix moyen de 1 fr. 59 — s'est nettement amélioré par la suite, surtout à partir de juillet et, finalement, le prix moyen auquel nous avons vendu notre caoutchouc a été de 2 fr. 70, rendu Marseille, contre 1 fr. 73 prix moyen de l'exercice précèdent. À ce prix de vente de 2 fr. 70, il convient d'ajouter la prime, qui, toute l'année, a été de 1 fr. — C'est donc une réalisation totale de 3 fr. 70 par kilo.

Grâce à cette amélioration des prix de vente et à un effort de compression des dépenses que nous n'aurions jamais supposé possible, avant de l'avoir réalisé, nous pouvons, malgré la réduction à 1 fr. par kg. de la prime à l'exportation, vous présenter un compte d'exploitation qui se solde par un crédit de 100.004 p. 16 et qui, après imputation de la totalité des frais généraux à ce compte, laisse encore un solde créditeur de 55.469 p. 61.

Nous nous hâtons d'ajouter que cet excédent de nos recettes sur nos dépenses n'est qu'un bénéfice d'exploitation et que nous vous proposons ci-après de procéder à de larges amortissements tant en ce qui concerne les immobilisations de l'année et les extensions, qu'en ce qui concerne l'immeuble plantation lui-même qu'il est normal d'amortir.

D'autre part, nous attirons votre attention sur ce fait que l'amélioration des cours de la gomme pendant le deuxième semestre de l'exercice écoulé est due, non pas à une amélioration, de la situation statistique du caoutchouc, — les stocks ont recommencé à augmenter, — mais au fait qu'intermédiaires et consommateurs ont escompté un accord prochain entre les planteurs en vue de la restriction de la production.

Si cet accord ne se réalisait pas, ou simplement s'il tardait trop à se réaliser, il faudrait s'attendre à une nouvelle chute des cours, sans doute jusqu'au niveau le plus bas qu'on ait encore vu, 1 fr. 40 ou 1 fr. 50 le kg.

Il n'est donc pas absolument certain que les mauvais jours soient passés, aussi, quoique nous ayons lieu d'être satisfaits des résultats obtenus au cour du dernier exercice, devons-nous persévérer dans la voie de réduction des dépenses de tous ordres que nous suivons depuis le début de la crise caoutchoutière et nous efforcer d'améliorer sans cesse notre prix de production.

État du domaine. — Votre domaine s'étend à l'heure actuelle sur une superficie totale de 2.813 hectares, d'un seul tenant, dont 1.415 hectares sont plantés.

Au point de vue de l'âge, vos plantations se partissent ainsi :

A — 522 ha. plantés en 1910 à 1912, exploités
50 ha. » en 1924 id.
180 ha. » en 1925 id.
287 ha. 1 en 1926, dont 70 % exploités
1.042 ha dont 960 exploités

B — 182 ha. plantés en 1927, greffés, non exploités
130 ha. » en 1928, id. id.
32 ha. » en 1929, id. id.
30 ha. » en 1930, id. id,
374 ha.

soit 1.042 hectares, non greffés, dont 960 hectares exploités en 1933 et 374 ha. greffés, non encore exploités.

Toute votre plantation est en excellent état d'entretien.

Les lots non exploités sont tenus dans un état de propreté parfait ; leur entretien n'a coûté, en 1933, que 15.567 p. que nous vous demandons d'amortir complètement.

Production. — Il a été récolté 458.785 kg. de caoutchouc en 1933, contre 438,075 en 1932.

La superficie exploitée couvrant 960 ha., la production moyenne, à l'hectare, ressort à 478 kg.

Il faut remarquer que sur les 960 ha. exploités 525 hectares seulement sont peuplés d'arbres adultes. Ces 525 hectares ont produit, en moyenne, 530 kg. à l'hectare, en saignée alternée, au 1/3, sur une encoche, bien que dans la plupart des lots la saignée fut faite à plus de 0 m. 50 du sol, ce qui est un rendement très honorable pour des arbres saignés depuis 16 et 17 ans déjà.

Les 50 hectares de 1924, les 180 hectares de 1925, et les 237 hectares de 1926, dont 70 exploités, n'ont encore qu'une production réduite de 412 kg. en moyenne, très satisfaisante pour des arbres non greffés qui n'ont encore, en moyenne, que 1 ans 1/2 d'âge et ne sont saignés que depuis 2 ans.

Usine. — Votre usine, ainsi que vos séchoirs et fumoirs, ont été entièrement transformés, au cours de l'exercice.

La nouvelle installation est en mesure de traiter dans le minimum de temps, et au minimum de frais, pour le meilleur résultat, une production qui croîtra rapidement avec la mise en saignée des 374 hectares de greffés et atteindra, dans quelques années, 900 tonnes et plus.

Résultats. — Les dépenses de l'exercice se sont élevées à 129.605 p. 50, plus les dépenses d'entretien des extensions s'élevant à 15.567 p. 28, et les immobilisations de l'année sous revue qui totalisent 8.225 p. 03

Les recettes se sont élevées à un total de 185.075 p 01 y compris le montant des primes perçues pour le caoutchouc exporté au cours de l'exercice.

L'exercice laisse donc, si nous réservons les dépenses d'extension et d'immobilisations, un excédent de recettes de 55.469 p. 51 qui, joint au solde du compte Profits et Pertes au 31 décembre 1933, soit 24.582 p. 18, laisse un solde créditeur de 80.051 p. 69

Nous vous proposons :

1 — d'amortir entièrement les dépenses d'extensions, soit 15.567 p. 28.

2.— d'amortir entièrement les immobilisations de l'année, soit 8.225 p 03.

3. — d'amortir l'immeuble plantation de 50.000 p. 00 pour ramener ce compte à 650. 000 p 00

Le total des amortissements seraient ainsi de 73 792 p. 51.

Le surplus, soit 6.259 p. 38 serait reporté à nouveau.

Administrateurs. — M. [Henri] Deshors avait démissionné en 1932 et n'avait pas été remplacé. Dans sa séance du 23 décembre 1933, votre conseil a nommé administrateur, à titre provisoire, M. André Crémazy*. M. Crémazy reprend d'ailleurs une place qu'il a longtemps occupée, pour le plus grand profit de notre Société. C'est un des fondateurs de Xuân-Lôc et, plusieurs années, il a été président de notre conseil d'administration. Sa collaboration nous sera précieuse. Votre conseil vous demande d'approuver cette nomination.

Le mandant de quatre de vos administrateurs — MM. Berqret *[sic : Berquet]*, [Jean-Victor] Guillemet [du Syndicat des planteurs, dont il devient président en 1935] (remplaçant M. [Léon] Roché), [Alexandre] Mercier et Gazano [18] — arrive à expiration. Ils se représentent à vos suffrages.

Commissaires aux comptes. — Vous allez entendre lecture du rapport M. Faucon votre commissaire aux comptes. Notre commissaire-adjoint, M. Connes [19], étant décédé récemment, nous vous proposons d'adjoindre à M. Faucon, M. Bazard, expert comptable à Saïgon.

Aucun de vos administrateurs n'a fait d'opérations avec votre société. Nous vous demandons toutefois de nous renouveler l'autorisation de faire éventuellement de telles opérations, conformément à l'article 49 de la loi du 23 juillet 1867.

Nous tenons enfin, avant de terminer le présent rapport, à signaler le zèle et le dévouement avec lequel tout notre personnel s'est acquitté de sa tâche. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

Le conseil tient tout particulièrement à souligner les résultats heureux obtenus par M Guillemet, administrateur délégué, qui, au cours de ces trois derniers exercices, a poursuivi, sans relâche, le programme de réduction de dépenses et d'amélioration du rendement qu'il avait élaboré au début de sa gestion. Notre trésorerie est maintenant à l'aise et nos cultures, qui sont en excellent état d'entretien, se développent d'une façon parfaite.

Notre administrateur délégué a trouvé en notre directeur, M. W. Bazé, un collaborateur de tout premier ordre, qui, par sa connaissance approfondie des méthodes de culture, par son ascendant sur la main-d'œuvre indigène, son dévouement, son activité inlassable, a permis la réalisation du programme qui lui était soumis.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933
Avant amortissements

ACTIF	
A. — Immobilisé	

[18] Probablement Barthélémy Gazano, né le 7 déc. 1872 à Bonifacio. Fils de Érasme Gazano, percepteur, et de Nicolette Debardini. Il épouse le 5 mars 1903 à Saïgon Marie-Placide Sammarcelli. Président de l'amicale corse de Cochinchine, ancien administrateur des services civils de l'Indochine, ancien résident-maire de Cholon, mis à la retraite fin 1928. Officier de la Légion d'honneur. Retraité à Nice.

Il y avait d'autres Gazano en Indochine, notamment Jean, né en 1877 à St-Florent (Haute-Corse), frère de Barthélémy, commis comptable à la mairie de Pnom-Penh (Légion d'honneur en juillet 1938 comme régisseur comptable du mont-de-piété) ; Antoine, employé de la Banque de l'Indochine à Saïgon, propriétaire d'une plantation d'hévéas de 80 hectares à An-thanh-tay, marié en 1938 à Nice à une fille du député Rocca-Serra ; et Érasme, commis-greffier en Annam (1933-1934)

[19] Achille Connes : né en 1887, entré en 1906 dans l'administration des postes et télégraphes de l'Indochine, puis employé chez Denis frères à Saïgon, planteur de caoutchouc, membre du bureau de la chambre d'agriculture, son délégué en 1927 au conseil colonial, trésorier du Syndicat des planteurs, chevalier du mérite agricole, commissaire aux comptes du Domaine agricole de l'Ouest, décédé subitement au début de l'année 1934.

Immeuble plant. :	715.567,28	
Bâtiments :	3.784,73	
Matériel et Mobil. :	4 442,30	
Installation d'eau :	1,00	
Cheptel :	1,00	
Frais de constitution :	1,00	723.797,31
B — Disponible		
Caisse et Banques :	38.221,92	
Débiteurs divers :	22.784 44,10	61.006,36
C. — Réalisable		
Greffes et Pépin :	602,40	
Stock caoutchouc et Approv. :	14.955,74	15.559,14
		800.362,81

PASSIF		
A. — Dettes de la Sté envers elle-même		
Capital :	500.000,00	
Réserve légale :	50.000,00	
Prime s/ augm cap. :	87.904,91	637.904,91
B. — Réserve pour ce dividende différé		51.354,79
C — Dettes de la Sté envers les tiers		
Créditeurs divers :	28.101,52	
Coupons arriérés :	2.949,90	31.051,42
D. — Profits et pertes		
Solde du compte Profits et pertes au 31 décembre 1932		80.051,69
		800.362,81

PROFITS ET PERTES 1934

Frais généraux	44.534,65
Solde créditeur au 31 décembre 1933	80.051,69
	124.586,34
Report antérieur	24.582,18
Solde du compte Exploitation	100.704,16
	124.586,34

BILAN AU 1ER JANVIER 1934
après amortissements

ACTIF		
A. — Immobilisé		
Immeuble plantation :	715.567,28	
à déduire amortissement :	65.567,28	650.000,00
Bâtiments :	3.784,73	
à déduire amortissement :	3.783,73	1
Matériel et mobilier :	4.442,30	
à déduire amortissement :	4.441,30	1
Installation d'eau		1
Cheptel		1
Frais de constitution		1
		650.005,00
B.— Disponible		
Caisse et banques :	38.221,92	
Débiteurs divers :	22 784,44	61.006,36
C. — Réalisable		
Greffes et pépinières :	602,40	
Stock et caoutchouc Approv. :	14.956,74	15 559 14
		726.570 50

PASSIF		
Dettes de la Sté envers elle-même		
Capital :	500.000 00	

Réserve légale :	50. 000.00	
Prises s/ augm. de capital :	87.904.91	637.904.91
B. — Réserve pour dividende différé		51.354,79
C. - Dette de la Sté envers les tiers		
Créditeurs divers :	28.101,52	
Coupons arriérés :	2 949,90	31.051,42
D.— Report à nouveau		6.259.35
		726.570 50

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL VISITE LES PLANTATIONS DE L'EST COCHINCHINOIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 novembre 1934)

……

Continuant leur tournée, MM. Robin et Pagès sont arrivés à Xuan-Loc qu'ils ont visitée en détail sons la conduite de M. Guillemet, administrateur délégué de la Société, et de M. William Bazé, directeur. Cette plantation, une des plus anciennes de Cochinchine, date de 1910 et comporte aujourd'hui, sur une superficie totale de 2.788 ha, 1.420 ha complantés de 360.000 hévéas, dont 110.000 sont greffés. La production de caoutchouc pour 1934 sera d'environ 480 tonnes. La main-d'œuvre employée sur cette plantation ne comprend que des travailleurs libres qui vivent soit au centre du domaine dans un campement aménagé par la Société, soit dans des maisonnettes individuelles qu'ils établissent à leur gré. Les gouverneurs se sont intéressés en particulier à la station d'adduction d'eau réalisée par la Société dont les besoins sont de 250 mètres cubes par jour. L'usine de pompage distribue cette eau sur toute la plantation, dont une partie située sur un plateau reçoit des pluies insuffisantes et où les puits forés n'ont rien donné. MM. Robin et Pagès ont assisté ensuite à l'usinage du caoutchouc.

……

———————————

XUAN-LOC
Siège à Saïgon 201, rue Legrand-de-la-Liraye
(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 145)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Leroy-Le_Caoutchouc-1935.pdf

Conseil : MM. O. Berquet, J. Daroussin, L Roche, E. Outrey, H. Deshors, Bui Thé Xuong, A. Mercier, L. Lefebvre [20].

Capital. 500.000 piastres indochinoises, divisé à l'origine en 10.000 actions de 50 $, et depuis 1927 en 20.000 actions de 25 $.

[20] Léon Lefebvre : né le 21 déc. 1862 à Saint-Denis de la Réunion. Dans le commerce au Tonkin (1885-1902), puis directeur commercial et fondé de pouvoirs des Distilleries de l'Indochine à Saïgon. Membre fondateur de l'Association des planteurs de caoutchouc (1910), syndic-liquidateur depuis 1918, commissaire aux comptes de la SICAF et des Hévéas de Tayninh, administrateur des Hévéas de Xuan-Loc et de la Société agricole de Long-Chieu, de la Société minière du Sud-Annam…Conseiller municipal et maire par intérim de Saïgon. Chevalier de la Légion d'honneur (1929). Vice-président du conseil colonial de Cochinchine. Avis de décès : *Le Paysan de Cochinchine*, 12 février 1949.

Parts de fondateur : 7.260.
Plantations : 1.500 hectares non greffés.

Répartition : Actions de 50 $.

1922	3
1923	3
1924	10
1925	24
1926	20

Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc
Assemblée générale ordinaire du 8 juillet 1935
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 juillet 1935)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

[…] Domaine. — La superficie totale de votre domaine n'a subi aucune modification au cours de l'exercice écoulé. Elle est de 2.813 hectares dont 1.416 hectares plantés.

La superficie exploitée est, comme en 1933, de 1.042 hectares, plantés de 1910 à 1926 et non greffés.

374 hectares, plantés de 1927 à 1930, et greffés, sont encore non exploités, sauf quelques greffés locaux, d'origine Xuân-Lôc, qui ont été mis en saignée à la fin de l'exercice, sans qu'il soit encore possible de se rendre compte de ce que sera leur rendement.

Toutes les cultures sont maintenues en excellent état d'entretien par labours légers aux charrues à bœufs.

Notre cheptel, reconstitué, nous a permis de réduire les dépenses d'entretien par labours dans de fortes proportions.

L'adaptation de l'usine aux quantités accrues de caoutchouc à traiter s'est poursuivie par l'acquisition d'une quatrième crêpeuse et la construction d'un grand séchoir.

Nous traitons maintenant, en crêpe blanc, le caoutchouc provenant des eaux de lavage et de la coagulation spontanée du latex en bidons et à l'usine.

Production. — La superficie exploitée restant la même, notre production est passée de 458.785 kg. de caoutchouc en 1933 à 501.075 kg. en 1934.

Résultats. — Il a été vendu au cours de l'exercice 496.470 kg. de caoutchouc dont 459.430 kg. de feuilles fumées et crêpes bruns ont été expédiés à MM. Michelin & Cie et 37.040 kg. de crêpes blancs et autres ont été vendus sur place.

Les dépenses totales de l'exercice se sont élevées à la somme de 157.614 $ 22 dont 11.637 $ 67 pour l'entretien et le renouvellement des bâtiments, du matériel et du cheptel et 12.566 $ 39 pour l'entretien des extensions non exploitées.

Les frais généraux et les dépenses d'exploitation proprement dites s'élèvent donc à 133.409 $ 16, soit un prix de revient de 0 $ 266, caoutchouc rendu au lieu de livraison, c'est-à-dire a Marseille pour le caoutchouc livré à la maison Michelin. Dans ce prix est incorporée la totalité des frais généraux.

Le produit brut de l'exercice s'étant élevé à 219.760 $ 86 et les dépenses d'exploitation, y compris les immobilisations de l'exercice autres que celles imputables à la plantation, s'étant élevées à 145.046 $ 83, le bénéfice de l'exercice s'élève à

74.714 $ 03, toutes immobilisations, sauf celles d'extensions, étant intégralement amorties.

Nous vous proposons d'affecter le solde bénéficiaire du compte Profit & Pertes, à concurrence de 30.000 $ 00, à l'amortissement de la plantation ; de fixer à 6 % net d'impôts, le dividende de l'exercice et de reporter à nouveau le reliquat du compte créditeur exploitation, soit 10.617 $ 41.

Le payement du dividende ci-dessus fixé absorbera 37.807 $ 33, y compris les taxes de transmission et sur le revenu prises en charge par la société pour votre compte.

L'exercice sous revue a en outre assuré le remboursement de la créance de la Colonie, soit 25.000 $, et le payement du dividende différé de 1929, s'élevant, d'après le dernier bilan, à la somme de 51.354 $ 79.

Ces deux dernières sommes étant supérieures à l'excédent de nos recettes sur nos dépenses, vous ne serez pas surpris que notre trésorerie reste tout juste suffisante. Mais elle s'améliorera progressivement et tout naturellement par le seul jeu de l'amortissement normal des surfaces exploitées, dont le montant est d'ores et déjà sensiblement plus élevé que les dépenses nécessitées par l'entretien des plantations greffées.

Cette source de dépenses, que constitue l'entretien des plantations greffées, et qui est la seule charge de notre société, aura complètement disparu dans deux ans.

Administrateurs. — M. [Henri] Deshors ayant été, à nouveau, appelé par le conseil d'administration à siéger au sein de notre conseil, nous vous demandons de vouloir bien ratifier cette nomination.

Les mandats de vos administrateurs, MM. Outrey, Lefebvre et Madame de la Souchère sont arrivés à expiration. Ils se représentent à vos suffrages. […]

Bilan au 31 décembre 1934 (avant profits et pertes)

Total 733.847 $ 99

———————————

PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC
(*Les Annales coloniales*, 12 août 1936)

Les bénéfices de l'exercice 1935 ressortent à 916.700 francs. Il y a lieu d'y ajouter le report de l'exercice précédent, qui était de 106.174 francs, soit un total disponible de 1.022.874 francs. Dividende : 10 francs net.

Une somme de 300.000 francs est portée à l'amortissement de la plantation et 79.910 francs à l'amortissement des autres postes d'immobilisations.

———————————

Annuaire Desfossés 1937, p. 1411 :

Plantations d'hévéas de Xuân-Lôc :

Conseil d'administration : MM. J. Daroussin, pdt ; L. Lefebvre, v.-pdt-adm.-dir. ; Mme R. de la Souchère, MM. Bui Thê Xuong, H. Deshors, B. Gazano, J.-V. Guillemet, E. Lefèvre, A. Mercier, Ernest Outrey.

Commissaires aux comptes : Société fiduciaire, M. Faucon.

———————

NÉCROLOGIE
M. O. Berquet
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 1er mai 1937)

Nous apprenons la mort d'un très ancien Cochinchinois familièrement appelé, depuis toujours, le père Berquet. Fonctionnnaire de l'Enregistrement, le père Berquet s'était intéressé dès la première heure à l'hévéa.

Pendant un quart de siècle, il a été le pilier de l'Hôtel Continental, bridgeur acharné et il était bien difficile de l'arracher à la rue Catinat.

C'était, en outre, un homme de bien qui, avec discrétion, a soulagé de nombreuses misères.

Il est mort à Landrecies (Nord) en laissant un million à cette ville pour les œuvres sociales.

Les anciens garderont un bon souvenir de l'excellent homme qu'était M. Berquet.

Joël DAROUSSIN, président

Né le 16 février 1870 à Fons-sur-Lussan (Gard).

Marié à Suzanne You, sœur d'Emmanuel *André* You (1864-1958), directeur à l'administration centrale des colonies, commissaire du gouvernement auprès de la Banque de l'Indochine (1918-1936).

Dont :

— Paul (1906-1928),

— Maurice (1912) : administrateur du services des archives de l'Assemblée nationale, administrateur des Hévéas de Xuan-Loc.

— et Yves (1920) : directeur des Hévéas de Xuan-Loc.

Breveté de l'École coloniale, nommé en Indochine le 15 déc. 1900.

Chef de la province de Bentré (1909-1912).

Directeur des bureaux du gouvernement de la Cochinchine (1913-1914).

Mobilisé en France comme lieutenant au 137e Régiment territorial d'infanterie (1914-1918).

Retour en Indochine (oct. 1918).

Inspecteur du travail (1919-1920), poste nouvellement créé.

Résident supérieur par intérim au Laos (1921-1923).

Mis à la retraite à sa demande et nommé gouverneur honoraire des colonies (6 mai 1924).

Premier directeur à Saïgon (1924), puis administrateur (1926) du Crédit foncier de l'Indochine.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Credit_foncier_IC.pdf

Président du Crédit hypothécaire de l'Indochine,

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Credit_hypothecaire_IC.pdf

administrateur des Briqueteries de Bamako (à la suite d'André You),

entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Briqueteries_de_Bamako.pdf

de la Société agricole de Long-Chieu

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Agricole_de_Long-Chieu.pdf

et de la Société immobilière de l'Indochine.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Immobiliere_IC.pdf

Président de la Société des automobiles de la Côte d'Afrique à Dakar

et administrateur de la Cie sénégalaise de transports en commun (1930).

En retraite à Meschers (Charente-Maritime) et Paris, 15, rue Valentin-Hauÿ,dans le même immeuble qu'André You, où il décède le 17 déc. 1951.

Chevalier (1921), puis (9 juillet 1951) officier de la Légion d'honneur.

Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc
Assemblée générale ordinaire du 17 avril 1937
Rapport du conseil d'administration
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 juin 1937)

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale conformément à l'article 34 de ses statuts pour vous rendre compte des opérations de notre société pendant l'exercice 1936 et soumettre votre approbation le bilan arrêté au 31 décembre 1936 ainsi que te compte de Profits et pertes.

Cours du caoutchouc. […]

Domaines. — Dans le courant de 1936, des routes carrossables ont été aménagées pour permettre le transport en camion automobile du latex recueilli dans les lots nouvellement mis en saignée, dont certains sont éloignés de l'usine de plus de six kilomètres

La plantation tout entière est en parfait état de propreté : sa surface est recouverte de légumineuses sur les 3/4 de sa superficie et son entretien pourra désormais être assuré avec un troupeau réduit. […]

Décès d'un administrateur. — Depuis notre dernière assemblée générale, nous avons eu à déplorer la perte d'un de nos administrateurs, M. A[ndré] CRÉMAZY, qui fut un des fondateurs de notre société. Vous vous associerez certainement aux vifs regrets que nous éprouvons de la disparition de ce collègue de la première heure dont la collaboration nous fut précieuse.

Renouvellement de mandats. — Les mandats de trois de nos administrateurs, MM. BUI-THÉ-XUONG, DAROUSSIN et [Henri] DESHORS, sont arrivés à expiration. Ils se représentent à vos suffrages.

Jetons de présence. — Nous vous proposons de fixer à la somme de 2.500 p. 00 le montant total des jetons de présence pour l'exercice 1937. […]

Décès Berquet. – La nouvelle du décès de M. O[scar] BERQUET, président du conseil d'administration de Xuân-Lôc, est parvenue à Saïgon le 15 avril 1937.

Nous déplorons la disparition de M. Berquet, l'un des fondateurs de notre société. Pas un jour, notre président disparu n'a cessé de penser à notre chère plantation et de nous aider de ses conseils. […]

———————————

PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUÂN-LÔC
(*Les Annales coloniales*, 10 septembre 1937).

La production des plantations s'est élevée en juillet 1937 à 56.781 kg contre 46.739 kg en juillet 1936. Du 1er janvier au 31 juillet 1937, la production a atteint 326.767 kg au lieu de 284.435 kg pendant la même période de 1936.

———————————

XUÂN-LÔC
(*Le Journal des finances*, 24 décembre 1937)

Les assemblées ordinaire et extraordinaire de Xuân-Lôc, convoquées à Saïgon pour le 15 courant, ayant réuni le quorum nécessaire, ont voté les résolutions qui leur étaient présentées.

Rappelons que la première avait pour objet de ratifier la distribution d'un acompte de 17 fr. 58 net par action sur le dividende de l'exercice en cours et la constitution, par prélèvement sur les bénéfices réalisés au 31 juillet, d'une réserve spéciale appartenant aux actionnaires, dotée de 120.950 francs.

La seconde était appelée à autoriser, au moyen de l'affectation du montant de la prime sur augmentation de capital figurant au bilan et la réserve ci-dessus créée, une augmentation de capital de 1 million par la création de 10.000 actions nouvelles de 100 francs jouissance du 1er février 1938 à distribuer gratuitement aux actionnaires dans la proportion de 1 pour 5 anciennes.

———————————

AVIS DE DÉCÈS
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 16 janvier 1938)

Mme Vve Bui-thê-Xuong et sa famille ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent en la personne de :

Monsieur Bui-thê-Xuong,
officier de la Légion d'honneur,
doc-phu-su en retraite,
membre du Conseil de gouvernement de l'Indochine

décédé le 8 janvier 1938 à 2 heures à Long-Diên (Baria).

Les obsèques ont eu lieu à Baria le 14 janvier 1938, à 5 heures et demie du matin.

———————————

Plantations d'hévéas de Xuân-Lôc
(*Les Annales coloniales*, 18 avril 1938)

La Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc, dont les titres ont été introduits au Parquet au comptant le 1er juin 1937 est une vieille affaire indochinoise qui a été constituée en 1911 en vue de se livrer à la culture de l'hévéa. Elle possède une concession, dans la province de Biênhoà, de 2.774 hectares dont près de 1.300 hectares étaient en exploitation à la fin de 1936.

Son capital est des plus modestes : 5 millions de francs divisé en 50.000 actions de 100 francs chacune. Il existe, en outre, 7.260 vingtièmes de parts ayant droit à 25 des superbénéfices.

Pendant l'exercice 1936, la production de la société s'était élevée à 613.614 kg contre 527.865 kg en 1935 et les bénéfices nets à 2.841.501 francs contre 916.700 francs, permettant la distribution d'un dividende de 35 francs brut aux actions et de 61 fr. 52 brut aux parts.

Ces résultats se sont encore sensiblement améliorés en 1937 puisque les comptes de cet exercice, approuvés par l'assemblée, qui s'est tenue le 4 avril dernier à Saïgon, ont fait apparaître un bénéfice net de 4.193.477 francs (presque égal au capital investi) et permis de porter le dividende des actions à 49 fr. 90 brut et celui des vingtièmes de parts à 98 fr. 14 brut.

Ces dividendes ressortent, déduction faite des impôts locaux, à net : 42 fr. 426 pour les actions au porteur et à net : 85 fr. 476 pour les vingtièmes de parts.

Étant donné d'une part, que la société est encore loin d'être entrée dans la période de rendement complet, d'autre part qu'elle est appelée à profiter de la dépréciation du franc et du redressement des cours du caoutchouc-matière, il semble bien qu'aux cours actuels de 550 francs environ pour l'action et de 1.100 francs pour le vingtième de part,

l'achat de ces titres ne puisse réserver que d'agréables surprises aux capitalistes doués d'un peu de patience.

Il ne faut pas oublier, en effet, que sur la base des cours ci-dessus, le rendement net de l'action ressort à plus de 7 % et celui des vingtièmes de parts à près de 8 % net.

Ce sont des occasions de placement que les capitalistes ne trouveront vraisemblablement plus avant longtemps.

Qu'ils en profitent donc pendant qu'il en est encore temps.

———————————

Plantations d'hévéas de Xuân-Lôc
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 9 juillet 1938)

Les actions nouvelles, provenant de l'augmentation de capital actuellement en cours, ayant droit aux mêmes répartitions que les actions anciennes dès l'exercice 1938, l'acompte de dividende qui a été payé l'an dernier le 1er juillet sera détaché cette année en octobre.

Le montant de ce coupon serait au moins égal à celui de l'exercice 1937, qui avait été de 17 fr. 58 brut et net

———————————

XUÂN-LÔC
(*Les Annales coloniales*, 21 février 1939)

Les bénéfices pour l'exercice 1938 permettraient au conseil de proposer la répartition d'un dividende de 63 fr. environ par action au lieu de 49 fr. 90.

———————————

Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc
Assemblée générale ordinaire du 17 mars 1939
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 avril 1939)

Rapport du conseil d'administration

[généralités]

Domaine

Toute l'étendue de la plantation a été maintenue en parfait état d'entretien par sarclages

La plus grande partie de la surface plantée de votre domaine est, maintenant, recouverte de légumineuses ; les lots qui ne le sont pas encore le seront à la fin de 1939.

Nous avons continué l'exécution du programme de creusement de grains et de construction de diguettes sur 300 nouveaux hectares.

Le défrichement et le dessouchage du terrain que nous sommes autorisés à planter en 1939 ont été faits et la préparation de ce terrain sera bientôt terminée.

Des pépinières de plants greffés des meilleurs clones actuellement connus ont été établies en vue de cette plantation nouvelle.

Bâtiments d'exploitation

Les bâtiments de notre usine, devenus insuffisants pour traiter la production accrue de nos plantations, surtout en novembre et décembre où la production journalière

atteint parfois quatre tonnes; ont été agrandis ; de nouveaux bacs à coagulation ont été installés et l'aménagement intérieur a été complété et amélioré.

L'éclairage électrique a été installé, pour permettre, si nécessaire, le travail de nuit.

Afin de lui assurer une large alimentation en eau, l'usine a été directement reliée par une canalisation spéciale au bassin d'altitude d'où l'eau est distribuée à toutes les installations.

Programme de travaux pour 1939

L'agrandissement des séchoirs et fumoirs et la construction d'un magasin d'emballage constitueront la partie la plus importante du programme de travaux envisagé pour 1939.

Il s'y ajoutera la construction, devenue nécessaire, d'un second bassin d'altitude plus grand que celui en service actuellement, qui sera placé, à côté de ce dernier.

Matériel

Nous avons renouvelé cette année notre matériel roulant par l'achat de deux camions et de six charrettes sur pneumatiques destinés au transport du latex entre les lots, éloignés et l'usine.

État sanitaire

Les progrès réalisés l'an dernier en ce qui concerne l'état sanitaire se sont maintenus et affirmés en 1938 grâce au dégagement progressif des abords du *suoi* et des campements et aux mazoutages répétés du *suoi*.

Production

Comparée à celle des années 1935-1936 et 1937, la production de vos plantations en 1938 est la suivante :

1935	1936	1937	1938
527 865 kg	613.614 kg	704.667 kg	836.693 kg

L'augmentation de la production par rapport à l'exercice précédent est considérable ; elle est loin, toutefois, d'épuiser la marge d'accroissement de production qui reste encore à vos plantations.

Douze mille cinq cents nouveaux arbres ont été mis saignée au début de novembre dans les lots greffés.

Résultats

Ainsi que nous vous l'avons dit, la baisse des cours du caoutchouc sur le marché de Londres, a été compensée pour nous par la hausse du change de la Livre Sterling et le prix de vente moyen f. o. b. Saïgon, toutes qualités réunies, de notre caoutchouc a été de 10 f. 89 contre 9 f. 80 en 1937, une augmentation de plus de 10 %.

La production s'étant, d'autre part, accrue de près de 19 %, il en résulte que, malgré une augmentation de plus de 26 % des dépenses de main-d'œuvre due au rajustement des salaires et un accroissement de plus de 24 % des impôts et taxes diverses qui grèvent notre exploitation, les comptes de l'exercice font ressortir un très sensible accroissement des bénéfices sur caoutchouc, qui passent de 3.918.200 fr. 80 en 1937 à 5.731.588 fr. 30 en 1938.

Il s'y ajoute des bénéfices divers s'élevant à 414.750 fr. 60 qui portent le montant des bénéfices de l'exercice 1938 à 6.146.338 fr. 90 contre 4.193.477 f. 10 en 1937.

Répartition des bénéfices

Nous conformant aux habitudes de notre société, nous vous proposons de prélever sur ces bénéfices, avant toute répartition :

1° 486.009 fr. pour amortir de 300 francs par hectare votre plantation dont toute là superficie est aujourd'hui exploitée, quoique tous les arbres des lots greffés n'aient pas encore été mis en saignée.

2° 217.966 fr. 30 pour amortir intégralement les dépenses des postes Bâtiments et Matériel faites au cours de l'exercice, de manière à maintenir à 1 franc chacun les postes d'Immobilisation autres que le poste Plantation.

Après ces prélèvements et déduction d'une somme de 254.381 fr. 10 représentant la participation contractuelle de notre personnel aux bénéfices, il restera une somme de 5.247.991 fr. 50 qui représente la portion distribuable des bénéfices de l'exercice 1938.

Le report à nouveau de l'exercice 1937, soit 2.326 fr. 80, porte la somme à répartir à 5.250.318 f. 30. […]

Ratification de la nomination d'un administrateur

Le prochain départ en congé en France de plusieurs de nos administrateurs résidant à Saïgon, qui pourra rendre impossible la réunion de notre conseil à Saïgon faute de quorum, nous a amenés à prendre les mesures nécessaires pour que, le cas échéant, ces réunions puissent, comme le prévoient nos statuts, se tenir en France.

Dans ce but, nous avons appelé à prendre place parmi les administrateurs de la société un actionnaire résidant à Paris, où résident déjà notre président et l'un de nos collègues, M. Outrey, de manière à ce que, le cas échéant, un conseil puisse être convoqué d'urgence si les circonstances l'exigent.

Notre choix s'est porté sur M. Chassaing [21], l'un des plus gros actionnaires de notre société, que tout le monde connaît ici où il a séjourné de longues années, et qui est parfaitement au courant de la question du caoutchouc [ancien résident-maire de Pnom-Penh, puis de Dalat. Auteur d'un article sur la législation du travail paru en 1933 dans *La Revue du Pacifique*. Successivement administrateur de Cam-Tiêm, de la SIPH (absorbante de la précédente) et des Hauts-Plateaux indochinois].

Nous sommes persuadés que vous approuverez ce choix que nous soumettons à votre ratification. […]

———————————

BANQUE DE L'INDOCHINE
EXERCICE 1938

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 10 juin 1939)

Extrait

Nous avons participé […] aux augmentations de capital […] de la Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc.

———————————

Naissance

(*L'Écho annamite*, 20 octobre 1939)

---

[21] Paul Chassaing (Toulouse, 1877-Monaco, 1948) : résident-maire de Phnom-penh, chef de la province de Kompong-thom (1924), inspecteur des affaires politiques du Cambodge, chef du Service d'assistance morale et intellectuelle des Indochinois en France (1927), attaché à l'Agence économique de l'Indochine, à Paris, résident-maire de Dalat (1928). Administrateur de la Société agricole et industrielle de Cam-Tiêm (puis de la Société indochinoise de plantations d'hévéas), des Hauts Plateaux Indochinois et des Hévéas de Xuan-Loc.

Nous apprenons avec plaisir la naissance de :

Gisèle Anne Marguerite, fille de Mme et M. Georges Morel, de la Société indochinoise des plantations d'hévéas de Xuân-Loc.

———————————

Annuaire Desfossés 1940, p. 1865 :

Plantations d'hévéas de Xuân-Lôc :

Conseil d'administration : MM. J. Daroussin, pdt ; L. Lefebvre, v.-pdt-adm.-dir. ; L. Lefebvre, v.-pdt ; Mme R. de la Souchère, MM. H. Deshors, P. Chassaing, J.-V. Guillemet, E. Lefèvre, A. Mercier, Ernest Outrey.

Commissaires aux comptes : Société fiduciaire, J. Lartigue.

———————

Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc
Assemblée générale ordinaire du 17 avril 1940
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 25 mai 1940)

[…] Direction de nos plantations

M. Morange, sous-directeur de nos plantations, ayant été mobilisé, M. Bazé, maintenu en affectation spéciale, assure seul la direction, comme il le faisait déjà pendant les congés de M. Morange.

Renouvellement du conseil

Vous aurez à nommer trois administrateurs en remplacement de MM. Gazano, Guillemet et [Alexandre] Mercier dont les mandats arrivent à expiration.

Dans le but de revenir à la règle, conforme à nos statuts, du renouvellement partiel du conseil tous les deux ans, nous vous proposons de fixer à cinq ans la durée du mandat que vous confierez aux administrateurs que vous allez élire, de telle sorte que leurs pouvoirs prennent fin avec l'assemblée générale ordinaire de 1945.

MM. Gazano, Guillemet et [Alexandre] Mercier sont rééligibles et se représentent à vos suffrages.

Autorisation à donner aux administrateurs

Aucun de nos administrateurs n'a fait d'opération avec votre société. Nous vous demandons de nous renouveler l'autorisation de faire éventuellement de telles opérations conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le conseil d'administration.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1939
(Avant Profits et pertes)

16.435.450,70

LES RÉSOLUTIONS
[…] Troisième résolution

L'assemblée générale décide de prélever sur le bénéfice de l'exercice :

1 — Une somme de 366.000 francs en amortissement du compte Plantation, ramenant ainsi ce compte à 4.958.600 fr. 40, et une somme de 495.476 fr. 40 en amortissement des comptes Bâtiments et matériel, ramenant ainsi ces deux comptes à un franc chacun.

2. — Une somme de 600.000 francs pour constituer une Provision spéciale qui servira à payer en partie les dépenses qui seront faites pour reconstituer les plantations abattues.

3. — Une somme de 5.100.000 francs afin de distribuer aux actions un dividende brut de 85 francs par actions de 100 francs.

4. — Une somme de 1.607.001 francs afin de distribuer aux parts de fondateur un dividende brut de 221 fr. 35 par 1/20e de part.

Déduction faite de la Taxe de Transmission et de l'Impôt sur le revenu des valeurs mobilières, le dividende net des actions nominatives s'élève à 76 fr. 50 et celui des actions au porteur à 70 fr. 53

Quant aux vingtièmes de part, leur dividende net est de 184 fr.35.

Le solde net revenant aux actions et aux parts de fondateur, compte tenu des deux acomptes payés au cours de l'exercice 1939 :

a) 27 fr. 00 pour les actions nominatives.

24 fr. 20 pour les actions au porteur,

47 fr. 40 pour les parts.

et b) 22 fr. 50 pour les actions nominatives, :

21 fr. 10 pour les actions au porteur,

62 fr. 00 pour les parts sera payé, sans frais, aux guichets de la Banque de l'Indochine, tant à Paris qu'à Saïgon, à partir du 27 avril 1940 :

1. — 27 fr. 00 pour les actions nominatives.

2. — 25 fr. 23 pour les actions au porteur, contre remise du coupon no 25.

3. — 74 fr. 95 pour 1/20e de part, contre remise du coupon no 12.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[…] Cinquième résolution

L'assemblée générale nomme pour remplir les fonctions de commissaire aux comptes pour l'année 1940 et jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1940. M. Joseph Lartigue, commissaire aux comptes agréé par la Cour d'appel de Saïgon, et la Société fiduciaire d'Indochine, avec faculté pour chacun des deux commissaires de remplir seul le mandat ci-dessus en cas d'empêchement de son collègue pour un motif quelconque et fixe à la somme de 200 p. 00 leur rémunération, à répartir entre eux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. […]

———————————

Un assistant de plantation est grièvement blessé dans un accident
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 octobre 1940)

Peu avant 19 h. hier, l'ambulance de la plantation de Xuân-lôc a transporté à l'hôpital Grall, M. [Daniel Maxime] Spielmann, assistant à cette plantation, grièvement blessé dans un accident.

M. Spielmann était allé vers la fin de l'après-midi dans la plantation. Au détour d'un sentier, il se trouva soudain nez à nez avec un boa.

Surpris et quelque peu effrayé à la vue du reptile, M. Spielmann fit un pas en arrière et ce mouvement fit partir le revolver qu'il avait dans la poche. L'arme était chargée.

M. Spielmann reçut la décharge dans le ventre et s'affaissa. Les coolies qui l'accompagnaient se précipitèrent pour le relever et, le transportèrent à l'ambulance de la plantation où les premiers soins lui furent donnés.

On dirigea ensuite le blessé vers Saïgon. Le Dr Richard, médecin de garde, fit mander le Dr Roques et tous deux prodiguèrent au blessé les soins que nécessitait son état. On

a diagnostiqué une plaie pénétrante abdominale avec perforation hépatique et gastrique.

Ce matin, l'état du blessé est stationnaire. Sa chambre est naturellement consignée et les médecins ne cachent pas la gravité de la blessure.

M. Spielmann était directeur de la S. P. A. C. [22] avant de devenir assistant à la plantation de Xuân-lôc.

Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement.

———————————

Mortel accident

(*L'Écho annamite*, 17 février 1941)

wwww.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/COFAT-Saigon.pdf

La course cycliste Job Cofat […] a été marquée par un accident mortel […].

Un camion, attaché à ce service, ayant à bord une douzaine de coureurs victimes de crevaisons, de pannes ou simplement ayant abandonné l'épreuve par suite de fatigue ou d'épuisement, se cogna contre un arbre, en bordure de la chaussée, pour avoir voulu céder le passage à une voiture américaine, également suiveuse de la course.

Le choc fut si violent que les occupants du camion furent projetés à un décamètre, pêle-mêle avec leurs vélos et accessoires.

Cinq ou six d'entre eux furent sérieusement blessés et soignés à l'infirmerie de la plantation de Xuân-Lôc, avant d'être dirigés sur l'hôpital Grall ou Lalung-Bonnaire.

Le plus grièvement atteint, le coureur Nhi (?), succomba à une fracture du crâne.

……

———————

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC

(*Le Journal*, 12 octobre 1941)

En raison des circonstances, la société ne peut soumettre à une assemblée les comptes de l'exercice 1940. Après paiement de deux acomptes de dividendes s'élevant ensemble à 65 francs brut par action, et à 162 fr. 34 par vingtième de part, déduction faite de 728.000 francs pour amortissements et constitution d'une réserve de 561.372 francs pour paiement d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux, le solde distribuable s'élèverait à environ 249.000 francs. Le conseil a décidé de procéder à la mise en paiement d'un premier acompte à valoir sur le dividende de l'exercice 1941, calculé sur les résultats de l'exercice au 31 juillet 1941. Cet acompte a été fixé à 36 francs brut par action et à 76 fr. 742 pat vingtième de part ; il sera payable à partir du 1er novembre, à raison de 31 fr. 32 net par action nominative, de 26 fr. 327 par action au porteur, de 57 fr. 369 pour les vingtièmes de part.

———————————————————

PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC

(*Le Journal*, 20 avril 1942)

Les résultats de l'exercice 1941, permettraient la répartition d'un dividende de 95 francs par action contre 65 francs, et de 250 francs par part contre 162 francs l'année précédente.

———————

[22] Société de publicité et d'affichage de Cochinchine : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Publicite+affichage_Cochinchine.pdf

———————————

MARIAGE
Yolande Bazé
Charles Jobard
(*L'Écho annamite*, 18 mai 1942)

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de :

M. Charles Jobard, de la maison Ogliastro, avec M^lle^ Yolande Bazé, la charmante nièce et pupille de M. William Bazé, directeur de la plantation des hévéas de Xuân- Loc (Cochinchine).

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux fiancés.

Nos compliments sincères à leurs familles.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ogliastro_et_Cie_Louis.pdf

———————————

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUÂN-LÔC
Société anonyme fondée en 1911
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : la culture des arbres à caoutchouc dit hévéas et toutes autres cultures.

Siège social : 201, rue Legrand-de-la-Liraye, Saïgon.

Capital social : 6.000.000 fr., divisé en 60.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 360.000 $ en 7.200 actions de 50 $

Porté en 1914 à 400.000 $ par création de 800 actions de 50 $ (les actions de 50 $ ont été dédoublées en 1925).

En 1928 à 500.000 $ par création de 4.000 actions de 25 $ émises à 50 $.

Transformé en 1930 en 5.000.000 fr. divisé en 50.000 actions de 100 fr.

Porté en 1937 à 6.000.000 fr. par création de 10.000 actions de 100 fr. par prélèvement sur les réserves.

Parts de fondateur : 7.260 vingtièmes de parts ou 363 parts divisées en vingtièmes.

Conseil d'administration : MM. J[oël] DAROUSSIN, président ; L[éon] LEFEBVRE, E. LEFEBVRE, vice-présidents ; M^me^ R[IVIÈRE] de la SOUCHÈRE, MM. H[enri] DESHORS, B[arthélémy] GAZANO, J[ean] V[ictor] GUILLEMET [pdt Syndicat planteurs caoutchouc, adm. Domaine agricole de l'Ouest…], A[lexandre] MERCIER, P. CHASSAING, administrateurs.

Année sociale : 1^er^ janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : En avril (1 voix par action sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 5 % au conseil d'administration, 70 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et 1/20 de parts.

Exercices	caoutchouc
1937	705
1938	837
1939	965

1940	901
1941	805

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	4.193	3.208	49,9	98,14	755	640
1938	6.146	4.997	64	159,39	680	500
1939	8.838	6.707	85	221,35	848	630
1940	7.138	5.079	65	162,34	—	—
1941	9.044	7.521	95	250,88	—	—

PLANTATIONS D'HEVEAS DE XUAN-LOC
(*Le Journal*, 13 septembre 1943)

L'assemblée générale, tenue à Saïgon le 29 avril dernier, a décidé de reporter à l'exercice 1943 les bénéfices réalisés en 1942, qui ressortent à 2.163.352 fr., non compris 123.360 fr. de report ancien.

Le bilan au 31 décembre 1942 se présente comme suit, après amortissement : actif : immobilisations 4.601.118 fr. ; disponibilités 5.052.039 fr. ; débiteurs 827.436 fr. ; caoutchouc en stock, 2.634.118 fr. ; approvisionnements, 164.959 fr. Passif : capital : 6 millions de fr. ; réserve légale 600.000 fr. ; créditeurs : 392.959 fr. ; report 1941 : 123.360 fr. ; résultats 1942 2.163.352 fr.

———————————

Annuaire Desfossés 1945, p. 1897 :

Plantations d'hévéas de Xuân-Lôc :

Conseil d'administration : MM. J. Daroussin, pdt ; L. Lefebvre, v.-pdt-adm.-dir. ; E. Lefebvre, v.-pdt ; M^me^ R. de la Souchère, MM. H. Deshors, P. Chassaing J.-V. Guillemet, B. Gazano, A. Mercier

Commissaires aux comptes : Société fiduciaire, J. Lartigue.

———————————

Annuaire Desfossés 1948, p. 2210 :

Plantations d'hévéas de Xuân-Lôc :

Conseil d'administration : MM. J. Daroussin, pdt ; L. Lefebvre, v.-pdt-adm.-dir. ; M^me^ R. de la Souchère, MM. H. Deshors, P. Chassaing J.-V. Guillemet, B. Gazano, A. Mercier, E. Lefebvre,

Commissaires aux comptes : J. Darrieux, Ed. Orio.

———————————

AEC 1951-1151 — Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc,

201, rue Legrand-de-la-Liraye, SAIGON (Sud Viet-Nam).

Capital. — Société anon., fondée en 1911, au capital de 7.815.000 piastres divisé en 31.260 actions de 250 piastres libérées.

Dividendes. — 1947 : 1 p. brut ; 1948 : act. 16 p., parts 44 p. 27.

Objet. — Culture de l'*hevea brasiliensis*.

Conseil. — MM. J[oël] Daroussin [anc. gouv. des colonies], présid. ; W. Bazé [ci-dessous], M[aurice] Daroussin [fils de Joël], H[enri] Deshors, B. Gazano, J[ean]-V[ictor] Guillemet [1935 : pdt du Synd. des pl. et leur délégué au Grand Conseil], A[lexandre] Mercier, M^me^ R[ivière] de la Souchère. — Direct. : Y. Daroussin.

———————

Analyse par groupes de cotation des principales valeurs inscrites à la Bourse de Paris

CAOUTCHOUCS

(*L'Information financière, économique et politique*, 28 février 1953)

Les PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC exploitent à Hang-Gon, à huit kilomètres d'une gare de la ligne Saïgon-Nhatrang-Hanoï, un domaine de 2.774 ha., dont 1.483 plantés d'hévéas. Elles ont établi un important programme de travaux neufs dont elles poursuivent l'exécution. Capital : 7.815.000 piastres indochinoises en 31.260 actions de 250 piastres. Derniers bénéfices : 3 millions 751.200 piastres indochinoises. Dividende : 120 piastres.

Dernier cours : 4.060.

———————————

DOMMAGES DE GUERRE

———————

DÉCISION n^o^ 456.283 du 5 juin 1953 portant désignation d'architectes, d'experts, de techniciens et services d'études habilités à intervenir pour le compte des sinistrés dans la reconstitution des biens endommagés par faits de guerre.

(*Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine*, 11 juin 1953)

.....

Art. 3. — Sont agréés en tant que chefs de service d'études des sociétés nommément désignées et habilités à participer à ce titre aux opérations prévues par la même législation avec les spécialités indiquées :

.....

Daroussin (Yves), avec les spécialités L3 et L4, pour la Société des plantations d'hévéas de Xuan-Loc ;

———————

1955 : TRANSFERT DU SIÈGE À PARIS

SIÈGE SOCIAL TRANSFÉRÉ A PARIS
CAPITAL 125.040.000 Francs
DIVISÉ en 31.260 ACTIONS de 4.000 frs chacune
Assemblée Générale Extraordinaire du 12 [illegible] 1955
Décision du Conseil d'Administration du 20 Septembre 1955

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HEVEAS DE XUAN-LOC

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 7.815.000 PIASTRES I.C.
DIVISÉ EN 31.260 ACTIONS DE 250 PIASTRES CHACUNE

Statuts déposés aux minutes de Me GIGON-PAPIN, Notaire à Saïgon

SIÈGE SOCIAL A SAÏGON

ACTION DE DEUX CENT CINQUANTE PIASTRES I.C.

AU PORTEUR

N°. 000,837

Un Administrateur,
Par délégation du
CONSEIL d'ADMINISTRATION

Un Administrateur,

DISPENSE de L'APPOSITION de L'EMPREINTE MATÉRIELLE du TIMBRE
DECISION N° 30 en DATE du 29 JANVIER 1951
du DIRECTEUR de L'ENREGISTREMENT à SAIGON

IMP. J. MORAX. PARIS

Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC

Société anonyme au capital de 7.815.000 piastres I.C.
divisé en 31.260 actions de 250 piastres chacune
Statuts déposés aux minutes de Me Gigon-Papin, notaire à Saïgon

---

Siège social à Saïgon

SIÈGE SOCIAL TRANSFÉRÉ À PARIS
CAPITAL 125.040.000 francs
divisé en 31.260 actions de 4.000 fr. chacune
Assemblée générale extraordinaire du 12 août 1955
Décision du conseil d'administration du 20 septembre 1955

ACTION DE DEUX CENT CINQUANTE PIASTRES I.C.
AU PORTEUR
Un administrateur, par délégation du conseil d'administration : ?
Un administrateur : Maurice Daroussin
IMP. J. MORAX PARIS

DISPENSÉ de L'APPOSITION de L'EMPREINTE MATÉRIELLE du TIMBRE
DÉCISION No 30 en date du 29 JANVIER 1951
du DIRECTEUR de L'ENREGISTREMENT à SAÏGON

Plantations d'hévéas de Xuan-Loc
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 juin 1955)

Le bénéfice net de l'exercice 1954 s'élève à 3.426.238 piastres. Il sera proposé à l'assemblée du 26 juillet de porter la répartition de 60 à 100 piastres. Un deuxième acompte de 30 piastres brut, au titre de l'exercice écoulé, sera payable le 4 juillet.

À l'assemblée extraordinaire qui se tiendra le même jour, le conseil proposera l'augmentation du capital de 7.815.000 à 12.504.000 élévation du nominal 250 à 400 piastres et le transfert éventuel du siège social à Paris.

Société des plantations d'hévéas de Xuân-Lôc
[Desfossés 1956/1818]

Siège social : Paris, 42, rue Pasquier.
Daroussin (Maurice)[fils de Joël. École des Roches], 1818 (pdt Hévéas Xuân-Lôc).
Bazé (William), 1818 (pdt Hévéas Xuân-Lôc).
Daroussin (Mme Joël), 1818 (Hévéas Xuân-Lôc).
Deshors (Henri)[1886-1959][dir. Enregistrement, puis notaire à Saïgon], 1818 (Hévéas Xuân-Lôc).
Guillemet (J.V.), 1818 (Hévéas Xuân-Lôc).
Gazano (Barthélémy)(Bonifacio, 1872), 1818 (Hévéas Xuân-Lôc).
Mercier (Alexandre), 1818 (Hévéas de Xuân-Lôc).
Morange (C.)[anc. sous-dir. Hévéas Xuân-Lôc], 1791 (Thanh-Tuy-Ha), 1818 (Hévéas Xuân-Lôc).
La Souchère (R. de), 1818 (Hévéas Xuân-Lôc).

Bézard (R.), 1324 (comm. cptes SIPEA), 1814 (comm. cptes Plant. réunies de Mimot), 1818 (Hévéas Xuân-Lôc), 1845 (comm. cptes Agric. d'Annam)).

Mandon (P.) 1807 (comm. cptes Hts plateaux IC), 1816 (comm. cptes suppl. Caout. Donaï)., 1818 (comm. cptes suppl. Hévéas Xuân-Lôc).

Walter (L.) 1807 (comm. cptes Hts plateaux IC) 1808 (comm. cptes Kompong-Thom), (comm. cptes SIPH), 1818 (comm. cptes suppl. Hévéas Xuân-Lôc).

CAPITAL : 125.040.000 fr. en 31.260 actions, de 4.000 fr. À l'origine, 360.000 piastres ; porté à 400.000 piastres en 1914 et à 500.000 piastres en 1928. En 1930, le capital a été transformé en 5.000.000 de fr. par échange de 2 actions anc. de 25 piastres contre 5 actions nouv. de 100 fr. (L'échange des titres n'a eu lieu qu'en 1936.) En 1938, et suivant décision de l'assemblée du 15 décembre 1937, il a été créé, par prélèvement sur prime d'émission et réserve appartenant aux actionnaires, 10.000 actions nouvelles qui ont été réparties gratuitement aux porteurs des 50.000 actions anciennes, à raison de 1 nouv. pour 5 anc. (c. nº 19). Le capital de 6 millions de fr. en 60.000 actions de 100 fr. a été converti en 600.000 piastres en 1947. Porté en 1951 à 7.815.000 piastres par élévation du nominal de 10 à 100 piastres et par conversion des 7.260 vingtièmes de parts en 7.260 actions nouvelles de 250 piastres. Regroupement des actions de 100 piastres en actions de 250 piastres et échange des parts à partir du 6 août 1951. Porté en 1955 à 12.504.000 piastres par élévation du nominal à 400 piastres, puis transformé en francs.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions. Le solde 90 % aux actions, 10 % au conseil, sauf prélèvements facultatifs pour réserves ou reports.

en $	Bénéfice nets	Dividende total
1946	175.551	—
1947	466.276	60.000
1948	1.406.424	1.345.714
1949	1.040.386	831.428
1950	4.953.707	3.082.523
1951	8.749.983	4.124.583
1952	2.266.839	998.583
1953	4.930.274	2.040.583
1954	3.426.238	3.429.917

Plantations d'hévéas de Xuan-Loc
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 janvier 1956)

La production pour la période du 1er janvier au 1er décembre 1955 s'est élevée à 775 tonnes contre 753 pour la période correspondante de l'an dernier.

———————————

1957 : CAPITAL PORTÉ À 187,56 MF

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HEVEAS DE XUAN-LOC

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 187.560.000 FRANCS

DIVISÉ EN 37.512 ACTIONS DE 5.000 FRANCS CHACUNE

Statuts déposés aux minutes de Me GIGON-PAPIN, Notaire à Saïgon

SIÈGE SOCIAL A PARIS

R. C. SEINE 56 B 5633

ACTION DE CINQ MILLE FRANCS

AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N° 009,016

LE PRÉSIDENT

UN ADMINISTRATEUR
ou par délégation spéciale
du Conseil d'Administration

S.té DES PLANTATIONS D'HEVEAS DE XUAN-LOC

MORAX IMP. PARIS

Coll. Olivier Galand

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC
Société anonyme au capital de 187.560.000 fr.
divisé en 37.512 actions de 5.000 fr. chacune
Statuts déposés chez Me Gigon-Papin, notaire à Saïgon
Siège social à Paris
R.C. Seine 56 B 5633
ACTION DE CINQ MILLE FRANCS
AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
Le président : Maurice Daroussin
Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : ?
MORAX IMP. PARIS

Coll. Peter Seidel
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf
Idem avec une signature différente à droite

Plantations d'hévéas de Xuan-Loc
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 octobre 1957)

La production de caoutchouc a sensiblement diminué au cours des trois premiers trimestres de 1957 à 586 tonnes contre 670 tonnes pendant la période correspondante de 1956.

———————————

Plantations d'hévéas de Xuan-Loc
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 novembre 1958)

Le bénéfice brut de 1957 ressort à 95.766.990 francs. Il sera proposé de répartir un dividende net de 250 fr. par action ancienne de 4.000 fr. pour l'exercice 1957.

Les opérations de distribution des 12.504 actions nouvelles gratuites de 5.000 fr. représentant l'augmentation du capital de 125.040.000 francs à 187.560.000 fr. par incorporation de réserves, et de regroupement des actions anciennes de 4.000 francs en titres de 5.000 fr. seront réalisées matériellement lors du paiement du dividende de l'exercice 1957. Les 12.504 actions nouvelles précitées portent jouissance du 1er janvier 1958 et ne participent donc pas à la répartition au titre de 1957.

……

———————————

Plantations d'hévéas de Xuan-Loc
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 janvier 1959)

La production de caoutchouc de l'exercice 1958 s'élève à 1.096 tonnes c. 933 tonnes pour 1957.

———————————

ÉTUDES DE VALEURS
Le caoutchouc et les sociétés de plantations
(*L'Information financière, économique et politique*, 16 mai 1959)

Xuân-Lôc

Le domaine exploité par la société est situé à Hang-Gon et s'étend sur 2.857 hectares d'un seul tenant qui lui appartiennent en toute propriété.

Le nombre des arbres plantés est d'environ 450.000 et celui des arbres signales d'environ 386.000.

L'exercice 1958 a été marqué par une production record de 1.096 tonnes contre 933 tonnes en 1957.

Ex.	Production (en tonnes)
1955	916
1956	1.034
1957	934
1958	1.096

Le capital qui, en 1955, était fixé à 12.504.000 piastres, a été transformé cette année-là en 125.040.000 francs à la suite du transfert du siège social de Saïgon à Paris. Il a été porté en 1957 à 187.560.000 francs par attribution d'actions gratuites.

Les bénéfices net, qui avaient atteint en 1956 137 millions de francs, ont fléchi l'année suivante à 66 millions pour s'établir en 1957 à 95 millions. Le dernier dividende réparti, en décembre 1958, s'élevait à 250 francs net (contre 285 fr. l'exercice précédent) et n'a absorbé qu'une somme de 9,8 millions de francs.

———————————

Plantations d'hévéas de Xuan-Loc
(*L'Information financière, économique et politique*, 30 décembre 1959)

L'assemblée ordinaire du 28 décembre a approuvé les comptes de l'exercice 1958 se soldant par un bénéfice net de 31.184.763 francs. Le dividende, fixé à 300 fr. net (contre 250 fr. net), sera mis en paiement à une date qui sera fixée par le conseil, contre remise du coupon n° 15.

Le rapport du conseil indique que la production s'est élevée en 1958 à 1.096.941 kg contre 933.180 kg en 1957.

———————————

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1968
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Heveas_de_Xuanloc-1968.pdf

———————————

Who's who, 1979 :

BAZÉ (William, Léonce), administrateur de société. Né le 7 août 1899 à Saïgon (Cochinchine)[† Paris XVIIe, 6 janvier 1984]. Fils de Gustave Bazé [garde principal de la Garde indigène, puis colon à Phan-rang (1898-1912), emporté par le choléra], agriculteur, et de Mme, née Marie-Pulchérie Schmitt [† 1907]. Mar. le 11 juin 1927 à Mlle Yvonne de Miribel [l'une des quatre enfants métis d'Artus de Miribel, résident français au Tonkin][Une fille : Liliane Méchin Bazé (25 novembre 1928-Saint-Maurice (Val-de-Marne), 6 janvier 2022). Quatorze enfants adoptifs, la plupart eurasiens]. Études : Lycée Chasseloup-Laubat à Saïgon. Carr. : directeur général (1922-1947), administrateur (1947-1970) et conseiller technique (depuis 1970) de la Société des plantations d'hévéas de Xuânlôc (Viet-Nam du Sud), vice-président, puis président de la Société de protection de l'enfance de Cochinchine (1922-1945), membre du Conseil de province de Biênhoà (Cochinchine, 1931-1940), membre du Conseil supérieur de la colonisation en Indochine (1938-1940), président (1939-1959), puis président d'honneur de la Mutuelle des Français d'Indochine, membre du Conseil consultatif de Cochinchine (1942), membre de l'assemblée du Sud-Viet-Nam (1945-1949)[En fait : membre du Conseil consultatif de Cochinchine, créé le 4 février 1946 (et non *1942*) et transformé en juillet 1946 en Conseil de Cochinchine, puis en 1949, en Assemblée territoriale du Sud-Viet-Nam, Bazé n'en faisant plus partie], chargé de mission au haut-commissariat de France en Indochine auprès de Marius Moutet (ministre de la France d'outre-mer)(avril-mai 1946), président du Comité de la Résistance Sud Indochine (1946-1953), conseiller aux Affaires eurasiennes auprès de Sa Majesté Bao Daï (1949-1952), membre du Conseil supérieur de la chasse aux colonies (1952-1954), conseiller républicain social de l'assemblée de l'Union française (1952-1958), président d'honneur de la Fédération indochinoise de la Résistance (depuis 1955), premier vice-

président de la Fédération des réseaux de la Résistance en Indochine (1954-1962), président (depuis 1945) de la Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine. Œuvres : *la Culture de l'hévéa en Indochine, Un quart de Siècle parmi les éléphants, le Tigre d'Indochine* (ces deux derniers ouvrages traduits en plusieurs langues). Décor. : commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 1939-45, rosette de la Résistance, médailles des Forces françaises libres, du combattant, du combattant volontaire de la Résistance, du déporté-résistant. Membre fondateur de la Maison de la chasse et de la nature, membre du conseil d'administration du Comité d'Entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien. Adr. : privée, 61, av. Niel 75017 Paris.

Who's who, 1979 :

DAROUSSIN (*Maurice*, Albert), ancien directeur du service des Archives de l'Assemblée nationale. Né le 24 août 1912 à Bentre (Cochinchine). Fils de Joël Daroussin, gouverneur des colonies, et de M^me^, née Suzanne You. Marié le 19 mars 1938 à M^lle^ Marcelle Lemoine [2 enf. : Joëlle (M^me^ Jean-Pierre Journé), Martine (M^me^ Jean Torres)]. Études : Lycées Michelet à Vanves et Buffon à Paris, École des Roches à Verneuil-sur-Avre, Faculté de droit de Paris, C.P.A. de la Chambre de commerce de Paris. Dipl. : licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, diplômé de l'École libre des sciences politiques. Carr. : [ancien président des Hévéas de Xuânlôc,] membre du conseil d'administration de l'Institut français du caoutchouc (1952-1970), ancien directeur du service des archives de l'Assemblée nationale. Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 39-45. Membre de la Maison des Rocheux. Adr. : privées, 162, bd Malesherbes, 75017 Paris ; chemin d'Apremont, Mézy, 78250 Meulan et l'Enclouse avenue du Port, 17120 Meschers.